

PROFIL RÉGIONAL

SOUTIEN FINANCIER DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
EN MATIÈRE D'ACTION COMMUNAUTAIRE

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Coordination, recherche et rédaction

Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec
du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Principaux collaborateurs

Comité interministériel de l'action communautaire
Comité aviseur de l'action communautaire autonome

Des remerciements sont adressés
à toutes les personnes qui, de près ou de loin,
ont participé à la production de ce document.

Pour tout commentaire ou toute information, veuillez vous adresser au :

Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
1122, chemin Saint-Louis, bureau 100
Sillery (Québec) G1S 1E5

Téléphone : (418) 646-9270 ou, sans frais, 1 800 577-2844
Télécopieur : (418) 644-5795
Courrier électronique : saca@saca.gouv.qc.ca

Ce rapport peut être consulté sur le site Internet du Ministère :
www.mess.gouv.qc.ca.

Dépôt légal – 2005
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-44530-9

© Gouvernement du Québec

Mot de la ministre



Dans la foulée du *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire* lancé en août 2004, notre gouvernement pose un geste concret supplémentaire pour faire connaître davantage l'intervention faite spécifiquement dans chacune des régions du Québec auprès des organismes communautaires. Par la publication des profils régionaux du soutien financier gouvernemental en matière d'action communautaire, notre gouvernement souhaite apporter un éclairage additionnel dans chacune des régions et susciter une réflexion afin d'assurer une vision plus intégrée du développement de la communauté. Ainsi, c'est avec fierté que je vous dévoile le profil régional du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui servira d'assise au renforcement de l'action communautaire dans la région au profit de sa population.

Les profils régionaux illustrent toute la considération qu'accorde notre gouvernement envers les organismes communautaires qui représentent des lieux d'implication et de participation de première importance pour notre société et le bien-être des Québécoises et des Québécois. Je suis particulièrement fière de présenter ces profils produits à partir de renseignements provenant de tous les ministères et organismes gouvernementaux ainsi que des banques de données du Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec. Pour la première fois, de telles données sont rendues accessibles aux partenaires et aux personnes qui s'intéressent à l'action communautaire et à l'action bénévole. Ceux-ci pourront désormais s'appuyer sur cet outil riche en information afin que leurs actions aient une plus grande portée auprès de la population.

Je tiens par ailleurs à souligner l'inestimable contribution du milieu communautaire au développement social et économique de toutes les régions du Québec. Je remercie particulièrement les milliers de bénévoles qui, jour après jour, s'impliquent généreusement et contribuent à tisser des liens de solidarité qui enrichissent le Québec. Notre gouvernement entend poursuivre son aide pour que l'action communautaire et bénévole soit davantage connue, reconnue et soutenue au plus grand bénéfice de la population du Québec.

Bonne lecture.

La ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale,

A handwritten signature in black ink, reading "Michelle Courchesne". The signature is fluid and cursive, with the first name clearly legible.

Michelle Courchesne

Table des matières

Liste des sigles et des acronymes des ministères et organismes gouvernementaux qui soutiennent financièrement les organismes communautaires	6
Liste des régions.....	7
Mise en contexte	9
Introduction	9
Faits saillants.....	10
1 La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	15
2 L'intervention du gouvernement du Québec : les trois modes de soutien financier	21
2.1 L'appui à la mission globale.....	21
2.1.1 L'ensemble des organismes communautaires	21
2.1.2 Le rayonnement des organismes communautaires.....	24
2.1.3 Les regroupements d'organismes communautaires	26
2.1.4 Les organismes communautaires en milieu rural	27
2.2 Les ententes de service	29
2.3 Les projets ponctuels.....	30
3 La répartition du soutien financier par municipalité régionale de comté ou territoire équivalent	35
4 Les autres bailleurs de fonds.....	41
4.1 La philanthropie	41
4.1.1 Les fondations publiques.....	42
4.1.2 Les fondations privées.....	43
4.1.3 Les œuvres de bienfaisance	44
5 Les autres considérations et constats	49
Conclusion	53
Liste des organismes communautaires soutenus par l'appareil gouvernemental selon les trois modes de soutien financier par MRC ou territoire équivalent région du Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2003-2004	55
Liste des tableaux.....	71
Liste des graphiques	73
Liste des annexes.....	75
Bibliographie.....	93



Liste des sigles et des acronymes¹ des ministères et organismes gouvernementaux qui soutiennent financièrement les organismes communautaires

FAPAQ :	Société de la faune et des parcs du Québec
MAMSL (AM) :	Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, Affaires municipales
MAMSL (SLS) :	Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, Secrétariat au loisir et au sport
MCC :	Ministère de la Culture et des Communications
MDERR (Recherche) :	Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, Recherche
MDERR (Régions) :	Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, Régions
MENV :	Ministère de l'Environnement
MEQ :	Ministère de l'Éducation
MESSF (Famille) :	Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, mission Famille
MESSF (Emploi-Québec) :	Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Emploi-Québec
MESSF (SACA) :	Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec
MJQ :	Ministère de la Justice
MRCI :	Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
MRI :	Ministère des Relations internationales
MRN :	Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
MSSS :	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MSP :	Ministère de la Sécurité publique
OPC :	Office de la protection du consommateur
OPHQ :	Office des personnes handicapées du Québec
SA :	Secrétariat aux aînés
SAA :	Secrétariat aux affaires autochtones
SAAQ :	Société de l'assurance automobile du Québec
SAJ :	Secrétariat à la jeunesse
SCF :	Secrétariat à la condition féminine
SHQ :	Société d'habitation du Québec

1. Cette liste indique les noms des ministères et organismes gouvernementaux tels qu'ils étaient au 31 mars 2004. Plusieurs de ceux-ci ont changé en février 2005.



Liste des régions

Numéro	Nom de la région administrative ²
01	Bas-Saint-Laurent
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean
03	Capitale-Nationale
04	Mauricie
05	Estrie
06	Montréal
07	Outaouais
08	Abitibi-Témiscamingue
09	Côte-Nord
10	Nord-du-Québec
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
12	Chaudière-Appalaches
13	Laval
14	Lanaudière
15	Laurentides
16	Montréal
17	Centre-du-Québec

2. À noter que le ministère de la Santé et des Services sociaux propose un découpage territorial différent (régions sociosanitaires) et que, pour ce ministère, la région 04 correspond à la Mauricie–Centre-du-Québec, alors que la région 17 correspond à la région du Nunavik. Pour les besoins du profil, nous nous en sommes tenus aux régions administratives. Cela a pour conséquence que les organismes communautaires qui sont soutenus par l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Nunavik sont comptabilisés dans la région du Nord-du-Québec.



Mise en contexte

Le *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire* rendu public le 17 août 2004 fait de la connaissance du milieu communautaire l'un des quatre axes de travail prioritaires. Les autres axes sont la reconnaissance, le soutien et la promotion de l'action bénévole. Le gouvernement du Québec reconnaît ainsi que le secteur communautaire devrait être davantage connu et documenté. Divers champs de connaissances feront l'objet de travaux d'ici août 2006 : évaluation, recherche et innovation sociale, formation et perfectionnement et, finalement, élaboration de profils régionaux sur le soutien financier gouvernemental.

Introduction

Les organismes communautaires naissent d'un besoin observé dans la communauté. Ils mettent en place des activités en réponse aux problèmes qui sont propres à cette dernière. Les activités offertes sont alternatives ou complémentaires à celles du réseau public. Ces organismes interviennent auprès de différentes clientèles, comme les personnes en situation de pauvreté, les personnes âgées, les femmes victimes de violence conjugale, les jeunes, etc. Depuis longtemps, ces activités sont reconnues par la population. En outre, depuis plus de trente ans, le gouvernement du Québec reconnaît et soutient financièrement un nombre croissant d'organismes communautaires. De même, l'enveloppe qui leur est consacrée n'a cessé de croître. Le gouvernement du Québec est devenu l'un des principaux bailleurs de fonds des organismes communautaires.

Le présent profil régional ne cherche pas à réduire l'apport significatif du milieu communautaire à la société québécoise en se limitant à l'aspect financier du dossier. De nombreuses démonstrations, avec lesquelles nous sommes d'accord, ont déjà été faites sur la contribution du mouvement communautaire au développement social du Québec. À ce sujet, la politique gouvernementale *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec* situe bien l'importance de l'apport du mouvement communautaire. L'objectif des profils régionaux est d'aborder la question sous un angle différent.

Ainsi, le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec a entrepris de documenter la situation de chacune des régions du Québec au regard du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires³. La politique gouvernementale sur l'action communautaire introduisait trois modes de soutien financier : le soutien financier en appui à la mission globale, le soutien financier pour des ententes de service et le soutien financier pour des projets ponctuels. Ces modes ont une logique qui leur est propre et ils visent des objectifs différents. C'est donc pour cette raison que le profil régional présentera un certain nombre de données financières distinctement pour chacun des modes de soutien financier.

Une vingtaine de ministères et d'organismes gouvernementaux soutiennent financièrement les organismes communautaires de leur secteur d'activité. L'importance du soutien financier versé aux organismes communautaires varie d'un secteur d'activité à un autre. Il varie également d'une région à une autre. Les profils régionaux ne permettront pas nécessairement d'expliquer ces écarts, puisqu'ils peuvent être attribuables à plusieurs éléments tels que des réalités régionales différentes et la présence d'autres types d'organismes dans la communauté.

Par ailleurs, une analyse préliminaire⁴ effectuée par le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec montre que les organismes communautaires tirent 56 % de leurs revenus des subventions du gouvernement du Québec. Ces résultats témoignent des efforts fournis par les organismes communautaires afin de diversifier leurs sources de financement. Afin de compléter l'information relative au soutien financier gouvernemental, des données sur les dons versés par le secteur de la philanthropie seront présentées.

3. Le *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires* est accessible sur le site Internet du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à l'adresse www.mess.gouv.qc.ca.

4. Se référer à la section 5 pour obtenir plus de détails sur les résultats de cette étude.



Limites de l'étude

Le fait que les données sur lesquelles repose ce profil proviennent du *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires* et non de l'ensemble des organismes communautaires actifs au Québec introduit une limite, puisque les organismes communautaires non soutenus par l'appareil gouvernemental ne sont pas considérés. De plus, nous n'avons aucun moyen d'évaluer le nombre d'organismes dans cette situation. En outre, le profil du soutien financier ne considère pas les sommes versées par des établissements publics, les centres de santé et de services sociaux (CSSS) par exemple, et par les unités régionales de loisir et de sport (URLS) à des organismes communautaires.

Quant à l'étude qui situe la proportion du soutien financier que les organismes communautaires tirent des subventions gouvernementales, elle a été effectuée à partir des dossiers financiers des organismes communautaires qui ont présenté des demandes d'aide financière au Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec de 1999-2000 à 2001-2002. À cette époque, le Secrétariat recevait un grand nombre de demandes d'organismes de différents secteurs, ce qui constituait un échantillon intéressant. Cependant, étant donné la nature du Programme de soutien aux cibles prioritaires, qui constituait en quelque sorte une aide de dernier recours, nous pouvons présumer que la situation financière de ces organismes était relativement difficile. Il aurait été possible de procéder aux mêmes analyses pour les années subséquentes mais, à la suite du transfert et de la concentration du soutien financier, le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec ne soutient financièrement que les organismes communautaires qui ont pour mission unique ou principale la défense collective des droits et les organismes communautaires ou les regroupements d'organismes sans port d'attache, ce qui limite grandement le nombre d'organismes soutenus et la représentativité de l'échantillon. Aussi, afin d'évaluer l'importance économique du secteur communautaire et étant donné que nous ne disposons pas de données financières pour tous les organismes soutenus par le gouvernement, nous avons procédé par extrapolation.

Les données présentées tiennent compte des vagues de transferts d'organismes du 1^{er} avril 2003 et du 1^{er} avril 2004. Présenter la situation après les transferts nous semblait plus représentatif, mais cela entraîne des écarts avec une autre de nos publications, soit l'*État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire, édition 2003-2004*⁵.

Dans ce profil régional, comme dans l'ensemble des publications du Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, les sommes sont présentées en dollars courants. L'augmentation des budgets ne témoigne pas nécessairement de l'augmentation du coût de la vie.

Faits saillants

Voici un aperçu des résultats figurant dans ce profil du soutien financier des organismes communautaires de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour l'exercice 2003-2004. Le profil régional prend en considération les trois modes de soutien financier prévus par la politique gouvernementale en matière d'action communautaire.

Bien que ce profil n'en fasse pas spécialement état, le gouvernement du Québec reconnaît l'importance du rôle social joué par les organismes communautaires dans la société québécoise. Ils agissent, souvent de manière innovatrice, dans une grande diversité de secteurs d'activité : famille, employabilité, logement, immigration, santé et services sociaux, médias communautaires, etc.

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 283 organismes communautaires ont reçu un soutien financier du gouvernement du Québec en 2003-2004. Ces organismes se sont partagé près de 21,9 millions de dollars. Cette enveloppe est répartie entre les trois modes de soutien financier. Il est possible que des organismes communautaires aient reçu des subventions dans le cadre de plus d'un mode de soutien financier, ce qui expliquerait que la somme du nombre d'organismes soutenus par mode de soutien financier est supérieure au nombre consolidé d'organismes soutenus.

5. Ce document est accessible sur le site Internet du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à l'adresse www.mess.gouv.qc.ca.



Soutien financier en appui à la mission globale

En 2003-2004, 238 organismes ont touché un soutien financier en appui à la mission globale. Ces organismes se sont partagé une enveloppe de près de 13,5 millions de dollars. La moyenne du soutien financier versé se situait à 56 699 \$, alors que la médiane était de 35 303 \$.

Parmi ces organismes, onze étaient des regroupements. Ces organismes se sont partagé une enveloppe de 504 874 \$. La moyenne du soutien financier qui leur a été versé se situait à 45 898 \$, alors que la médiane a été de 59 978 \$.

Pour ce qui est des organismes communautaires situés en milieu rural, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean en comptait 85, c'est-à-dire 35,7 % des organismes communautaires de la région. Ces organismes ont reçu un peu plus de 3 millions de dollars en subventions, soit 23,6 % du soutien financier versé dans la région.

Soutien financier pour des ententes de service

La région comptait 106 organismes communautaires soutenus dans le cadre d'une entente de service, et ces organismes se sont partagé près de 7,5 millions de dollars. La moyenne du soutien financier versé a été de 70 367 \$, alors que la médiane a été de 16 403 \$.

Soutien financier pour des projets ponctuels

Pour ce qui est du soutien financier versé pour des activités ou des projets ponctuels, la région comptait 34 organismes communautaires soutenus par une enveloppe de 933 213 \$. Le soutien financier moyen versé pour le soutien aux projets a été de 27 447 \$, alors que le soutien médian a été de 14 416 \$.

Autres bailleurs de fonds : la philanthropie

Selon deux études effectuées en 2002 et en 2003, à partir des données de 2000, les fondations publiques ont octroyé des dons à 91 organismes communautaires de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour une valeur totale de 847 174 \$. Les fondations privées, quant à elles, ont attribué 5 000 \$ à un seul organisme communautaire de la région. De plus, 60 787 \$ ont été versés par des œuvres de bienfaisance à seize organismes communautaires de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Importance économique du secteur communautaire

Nous évaluons l'importance économique du secteur communautaire à près de 32,5 millions de dollars dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. De cette somme, nous estimons à 20,1 millions de dollars la part consacrée aux salaires. Cela représente près de 800 emplois (équivalents à temps complet) dans le secteur communautaire. Si le milieu communautaire était un employeur manufacturier, il se classerait au troisième rang des employeurs les plus importants. Les autres dépenses représentent un peu plus de 12,3 millions de dollars, qui sont investis, en grande partie, dans l'économie régionale.

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean



1 La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

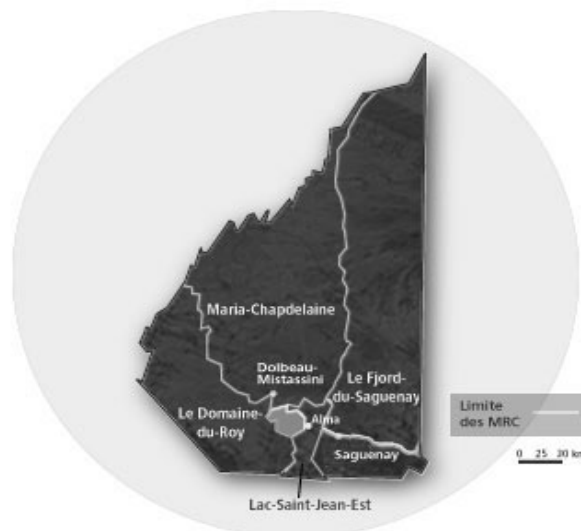
La présentation que nous faisons sur la région est volontairement très succincte. Il existe divers documents de référence sur la situation socioéconomique des régions. Quelques-uns de ces documents sont nommés en bibliographie. Nous vous invitons à les consulter afin de compléter l'information sur la région. La présente section vise à présenter l'information la plus récente sur le territoire et la population. Par la suite, pour donner un aperçu de la situation de la région comparativement aux autres, nous présentons un indice que nous avons élaboré et qui permet de tenir compte d'un certain nombre de variables que nous avons sélectionnées.

Le territoire

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est située dans la partie nord du Québec. Elle est limitée au sud par les régions de la Capitale-Nationale et de la Mauricie, à l'est par la Côte-Nord et à l'ouest par le Nord-du-Québec.

En 2004, la population était évaluée à 277 045 habitantes et habitants (3,6 % de la population québécoise) et, depuis 1991, sa population a diminué de 4,8 %, alors que la population a crû dans l'ensemble du Québec (6 %). Ses perspectives démographiques (2001-2026) sont négatives, à - 11,7 %, et également inférieures à celles du Québec, qui se situent à 9,3 %. La région couvre une superficie de 95 893 kilomètres carrés, et la densité de sa population est de 2,9 habitantes et habitants par kilomètre carré.

La région compte quatre municipalités régionales de comté (MRC), soit les MRC de Lac-Saint-Jean-Est, de Maria-Chapdelaine, Le Domaine-du-Roy et Le Fjord-du-Saguenay, et un territoire équivalent, la ville de Saguenay. Les territoires les plus peuplés⁶ sont ceux de Saguenay, avec 146 353 habitantes et habitants (52,8 % de la population régionale), et de Lac-Saint-Jean-Est, avec 52 001 habitantes et habitants (18,8 % de la population régionale). Ces deux territoires sont également les plus densément peuplés, soit 128,8 habitantes et habitants par kilomètre carré pour Saguenay et 18,8 habitantes et habitants par kilomètre carré pour Lac-Saint-Jean-Est. Les territoires les plus vastes sont ceux du Fjord-du-Saguenay et de Maria-Chapdelaine. Outre Saguenay, les principales villes de cette région (selon les données de 2003) sont Alma (30 451 habitantes et habitants) et Dolbeau-Mistassini (14 806 habitantes et habitants). Pour plus d'information, consultez l'annexe I.



Source : Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, 2003.

6. Statistique Canada, Recensement de la population 2001. Traitement : Institut de la statistique du Québec.



La population

La population de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean suit sensiblement la même répartition que la population de l'ensemble du Québec. Le rapport de dépendance démographique (2004)⁷ est plutôt favorable dans la région, puisqu'il se situe à 41,6 %, comparativement à 44 % dans l'ensemble du Québec. En 2004, la proportion de prestataires de l'assistance-emploi était légèrement supérieure dans la région, avec 8,4 %, à ce qu'elle était dans l'ensemble du Québec, où elle se situait à 8 %. En outre, la proportion de la population ayant une scolarité inférieure au certificat d'études secondaires (2001) était légèrement supérieure au Saguenay, avec 32,2 %, à ce qu'elle était dans l'ensemble de la province (31,7 %).

En 2003, on estimait le revenu personnel disponible par habitant à 17 547 \$ au Saguenay–Lac-Saint-Jean, alors qu'il était de 21 065 \$ dans l'ensemble de la province. Le taux de chômage (2003) était supérieur dans la région, avec 11,7 %, à celui de l'ensemble du Québec (9,1 %). De plus, le profil de dépendance économique (2001), qui représente le montant des transferts gouvernementaux⁸ par tranche de cent dollars de revenus d'emploi dans une région, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, avec 23,70 \$, indiquait une plus grande dépendance aux transferts gouvernementaux que l'ensemble du Québec, où ils se situaient à 19,30 \$.

Lors du recensement de 2001, la population immigrée de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se chiffrait à 1 980 personnes, ce qui correspondait à 0,7 % de la population totale de la région. De 2001 à 2003, 570 immigrantes et immigrants ont déclaré vouloir s'installer au Saguenay–Lac-Saint-Jean, soit une moyenne annuelle de 190 personnes⁹.

L'indice de la situation socioéconomique des régions administratives

Cet indice est compilé à partir des variables suivantes :

- les perspectives démographiques;
- la variation de la population;
- le revenu personnel disponible par habitant;
- la proportion des prestataires de l'assistance-emploi;
- la proportion de la population ayant une scolarité inférieure au certificat d'études secondaires;
- le taux de chômage;
- la proportion de la population qui vit en milieu rural;
- le rapport de dépendance démographique;
- le profil de dépendance économique.

Ces variables ont été sélectionnées parce qu'elles permettaient d'avoir une indication sur la situation globale des régions.

La méthode utilisée pour calculer cet indice compare la situation particulière de la région à celle de l'ensemble du Québec, et ce, pour chacune des variables¹⁰. Un indice négatif, pour une variable donnée, indique que la situation de la région est moins bonne que celle de l'ensemble du Québec. L'indice est le résultat de l'addition des indices pour chacune des variables pour une région en particulier. La valeur de l'indice varie entre - 19,6 et 5,1. Au regard des variables analysées, un indice négatif témoigne d'une situation régionale relativement moins bonne que la situation québécoise.

7. Le rapport de dépendance démographique s'obtient en divisant la somme des 0-19 ans et des 65 ans et plus par les 20-64 ans. Le résultat est ensuite multiplié par cent.

8. Assurance-emploi, TPS, prestation fiscale canadienne pour enfants, pension de la Sécurité de la vieillesse ou prestation du Régime de rentes du Québec, indemnités des accidents du travail, assistance sociale, crédits d'impôt remboursables et allocation familiale.

9. Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Direction de la population et de la recherche, 2004.

10. La formule utilisée est la suivante :
$$\frac{\text{Région} - \text{Ensemble du Québec}}{\text{Écart type}}$$

Tableau 1
Indice de la situation socioéconomique des régions administratives du Québec

Région	Perspectives démographiques (2001-2026)		Variation population (1991-2003)		Revenu personnel disponible par habitant (estimation 2003)		Assistance-emploi (2004)		Scolarité (2001)		Taux de chômage (2003)		% population en milieu rural (2001)		Rapport de dépendance démographique (2004)		Profil de dépendance économique (2001)		Indice composite	
	Région (%)	Indice	Région (%)	Indice	Région (\$)	Indice	Région (%)	Indice	Région (%)	Indice	Région (%)	Indice	Région (%)	Indice	Région (%)	Indice	Région (\$)	Indice	Indice	Rang
01	-9,9	-1,3	-3,6	-1,0	18 010	-1,3	8,5	-0,2	37,6	-0,9	10,1	-0,3	63,4	-1,4	44,1	0,0	31,9	-1,6	-8,0	16
02	-11,7	-1,5	-4,8	-1,1	17 547	-1,5	8,4	-0,2	32,2	-0,1	11,7	-0,9	30,6	-0,2	41,6	0,8	23,7	-0,6	-5,1	11
03	3,5	-0,4	4,4	-0,2	21 957	0,4	6,5	0,6	25,5	0,9	7,2	0,6	16,9	0,3	41,3	0,9	18,4	0,1	3,3	5
04	-6,4	-1,1	-2,0	-0,8	17 981	-1,3	11,4	-1,5	33,9	-0,3	10,4	-0,4	26,1	-0,1	45,7	-0,6	28,2	-1,1	-7,2	15
05	12,4	0,2	7,8	0,2	19 741	-0,5	8,1	0,0	34,4	-0,4	7,6	0,5	43,3	-0,7	45,3	-0,4	22,1	-0,4	-1,5	8
06	14,8	0,4	3,1	-0,3	21 997	0,4	11,9	-1,7	28,1	0,5	11,5	-0,8	0,0	0,9	46,8	-1,0	19,5	0,0	-1,6	9
07	19,3	0,7	14,2	0,9	20 867	-0,1	7,5	0,2	32,8	-0,2	7,7	0,5	29,2	-0,2	40,9	1,1	15,5	0,5	3,4	4
08	-12,9	-1,5	-6,1	-1,3	18 097	-1,2	8,1	-0,1	42,6	-1,6	9,9	-0,3	42,2	-0,6	42,7	0,4	25,4	-0,8	-6,9	14
09	-18,1	-1,9	-8,1	-1,5	17 147	-1,6	6,2	0,8	40,8	-1,4	13,7	-1,5	50,2	-0,9	39,1	1,7	22,2	-0,4	-6,8	13
10	-7,0	-1,1	6,6	0,1	15 919	-2,1	5,7	1,0	50,4	-2,8	13,7	-1,5	100,0	-2,7	34,5	3,2	21,2	-0,2	-6,2	12
11	-18,3	-1,9	-10,3	-1,7	14 244	-2,8	11,8	-1,6	47,9	-2,4	17,5	-2,8	100,0	-2,7	43,2	0,3	50,1	-3,9	-19,6	17
12	0,5	-0,6	4,3	-0,2	21 117	0,0	4,8	1,4	35,4	-0,6	6,1	1,0	54,6	-1,1	43,1	0,3	19,9	-0,1	0,2	7
13	16,5	0,5	11,7	0,6	20 640	-0,2	4,7	1,4	28,7	0,5	8,8	0,1	0,0	0,9	45,5	-0,5	15,6	0,5	3,7	3
14	17,5	0,6	18,0	1,3	19 939	-0,5	6,2	0,8	35,5	-0,6	8,7	0,1	37,9	-0,5	43,2	0,3	18,2	0,1	1,6	6
15	28,8	1,3	25,2	2,0	21 934	0,4	5,8	0,9	33,0	-0,2	7,1	0,7	40,5	-0,6	43,3	0,2	17,1	0,3	5,1	1
16	11,1	0,1	8,3	0,2	23 003	0,8	5,7	1,0	31,2	0,1	7,6	0,5	21,6	0,1	42,6	0,5	15,4	0,5	3,8	2
17	4,9	-0,3	5,6	0,0	20 123	-0,4	7,3	0,3	37,9	-0,9	9,0	0,0	54,7	-1,1	45,7	-0,6	24,3	-0,6	-3,6	10
Québec	9,3		6,0		21 065		8,0		31,7		9,1		24,5		44,0		19,3			
Écart type	14,5		9,6		2 412		2,3		6,7		3,0		28,2		2,9		8,0			

L'indice est compilé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec à partir des variables suivantes :

- les perspectives démographiques 2001-2026 (Statistique Canada);
- la variation de la population 1991-2003 (Statistique Canada);
- le revenu personnel disponible par habitant (estimation 2003) (Statistique Canada);
- la proportion de prestataires de l'assistance-emploi (0-64 ans), 2004 (ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille);
- la proportion de la population ayant une scolarité inférieure au certificat d'études secondaires, 2001 (Statistique Canada);
- le taux de chômage, 2003 (Statistique Canada);
- la proportion de la population en milieu rural, 2001 (ministère du Développement économique et régional et de la Recherche);
- l'indice de dépendance démographique (Éco-Santé 2004);
- le profil de dépendance économique, 2001 (Statistique Canada).

Note : La région du Nord-du-Québec n'est pas assujettie à la Politique de la ruralité, mais à la Politique de développement du Nord-du-Québec. Étant donné que notre objectif était de tenir compte de la dispersion de la population sur le territoire, nous avons considéré cette région rurale à 100 %.

L'intervention du gouvernement du Québec : les trois modes de soutien financier



2 L'intervention du gouvernement du Québec : les trois modes de soutien financier

Le gouvernement du Québec utilise trois modes de soutien financier pour concrétiser son apport au mouvement communautaire. Le premier de ces modes est le soutien financier en appui à la mission globale. Ce mode constitue la participation du gouvernement du Québec à l'actualisation de la mission des organismes communautaires. Ce soutien est généralement versé sur une base pluriannuelle, contrairement au soutien financier pour les ententes de service et les projets ponctuels, qui est, la plupart du temps, versé sur une base annuelle. Le mode de soutien financier par entente de service vise à soutenir des services complémentaires aux services publics. Pour ce qui est du mode de soutien financier pour des projets, il vise le soutien d'activités à caractère ponctuel.

2.1 L'appui à la mission globale

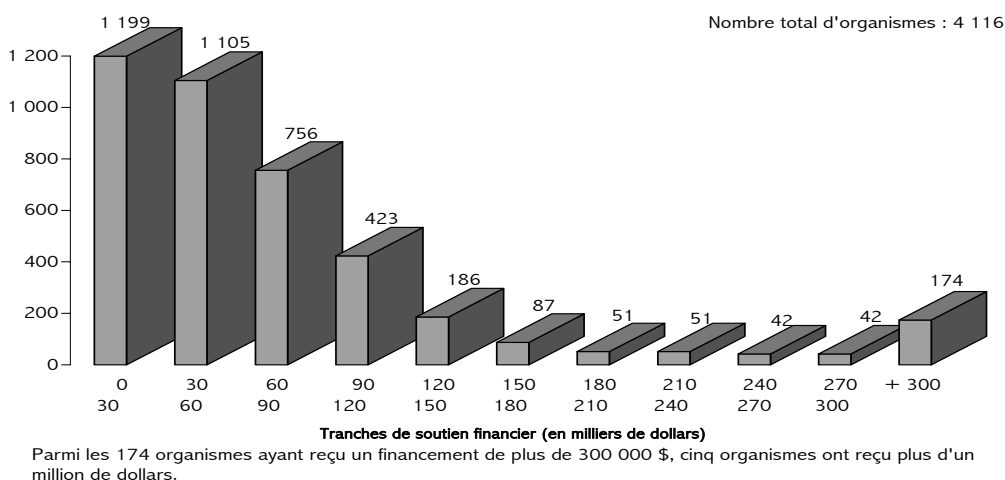
2.1.1 L'ensemble des organismes communautaires

Un coup d'œil sur l'ensemble du Québec

En 2003-2004, le gouvernement du Québec a soutenu, par le soutien financier en appui à la mission globale, 4 116 organismes communautaires. Plus de 323 millions de dollars y ont été consacrés. Une quinzaine de ministères et d'organismes gouvernementaux¹¹ ont utilisé ce mode de soutien financier pour soutenir les organismes communautaires de leur secteur d'activité. Ce mode de soutien financier a procuré 55 % de tout le soutien versé aux organismes communautaires par le gouvernement du Québec. La moyenne du soutien financier en appui à la mission globale a été de 78 493 \$, alors que la médiane se situait à 53 251 \$. Ces données comprennent les regroupements d'organismes communautaires qui feront l'objet de la section 2.1.3.

Comme l'illustre le graphique suivant, un nombre important d'organismes ont reçu moins de 30 000 \$ (29 %) en soutien financier en appui à la mission globale. La proportion d'organismes qui ont reçu moins de 60 000 \$ s'est élevée à 56 %.

Graphique 1
Répartition du nombre d'organismes
par tranche de soutien financier en appui à la mission globale en 2003-2004
Ensemble du Québec



11. Le soutien financier versé aux organismes du secteur du loisir et du sport par les unités régionales de loisir et de sport (URLS) n'est pas pris en compte, puisque ces dernières ne sont pas considérées comme étant des organismes gouvernementaux.

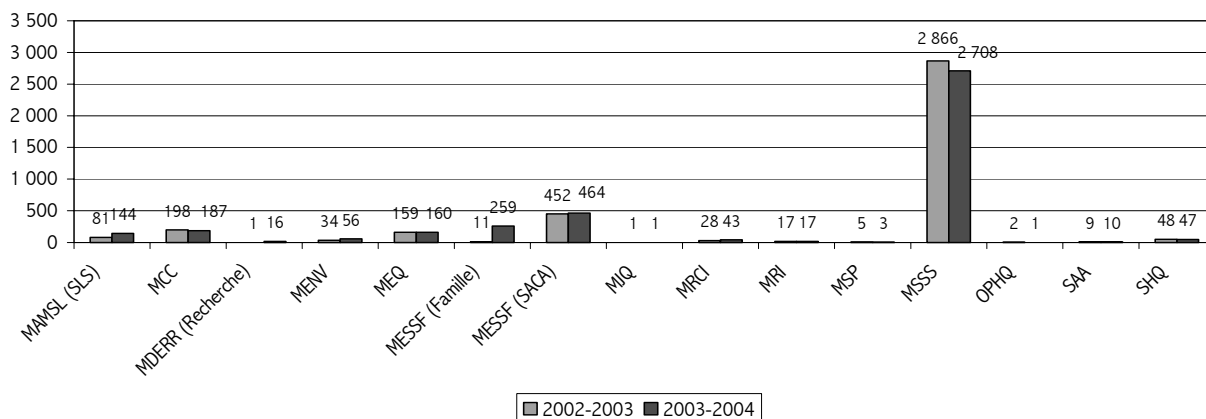


Nous constatons que le nombre d'organismes a augmenté de 5,1 %. La politique gouvernementale sur l'action communautaire prévoyait la prépondérance du soutien financier en appui à la mission globale sur les autres modes de soutien financier. L'évolution de 14,1 % du soutien financier en appui à la mission globale porte la proportion de l'enveloppe à 55 % de tout le soutien financier versé aux organismes communautaires. Cette proportion était de 53 % en 2002-2003 et est en évolution depuis 2000-2001. La moyenne et la médiane du soutien financier ont également progressé respectivement de 8,6 % et de 10,7 %. À noter que ces augmentations sont brutes et qu'elles ne tiennent pas compte de l'augmentation du coût de la vie.

Nous retrouvons une concentration d'organismes communautaires soutenus en appui à la mission globale par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Il est important de noter que ce ministère soutient les organismes communautaires locaux et régionaux par l'entremise des agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux (anciennement les régies régionales de la santé et des services sociaux) qui interviennent dans chacune des régions du Québec.

Ce ministère a soutenu financièrement, dans l'ensemble du Québec, 2 708 organismes communautaires, soit 66 % de tous les organismes communautaires qui ont reçu du soutien financier en appui à la mission globale, et il leur a consacré plus de 254 millions de dollars (79 %). Cela s'explique par différents éléments, dont les multiples champs d'action de ce ministère (santé physique, santé mentale, déficience physique et intellectuelle, jeunes, femmes, etc.) et le Programme de soutien aux organismes communautaires, qui existe depuis plus de trente ans.

Graphique 2
Nombre d'organismes communautaires soutenus, par ministère ou organisme
gouvernemental, en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004
Ensemble du Québec



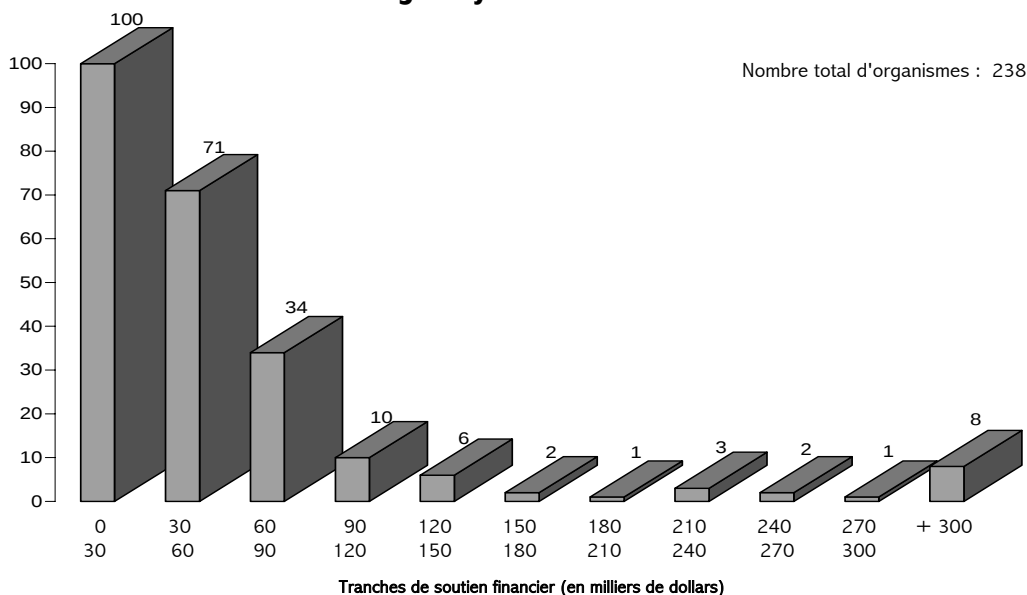
La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

La région comptait, en 2003-2004, 238 organismes communautaires soutenus en appui à la mission globale, et ces derniers représentaient 5,8 % de tous les organismes communautaires québécois soutenus. Avec une population de 277 045 habitantes et habitants en 2004, la population régionale représentait 3,7 % de la population québécoise.

Le graphique suivant montre que la proportion d'organismes communautaires qui ont reçu moins de 60 000 \$ en soutien financier en appui à la mission globale était plus importante qu'ailleurs au Québec, puisqu'elle était de 71,8 %.



Graphique 3
Répartition du nombre d'organismes
par tranche de soutien financier en appui à la mission globale en 2003-2004
Saguenay-Lac-Saint-Jean



Les organismes communautaires de la région se sont partagé une enveloppe de près de 13,5 millions de dollars, ce qui représentait 4,2 % de l'enveloppe consacrée au soutien financier en appui à la mission globale par le gouvernement du Québec pour cet exercice. Dix ministères ou organismes gouvernementaux sont intervenus par ce mode de soutien financier auprès d'organismes communautaires de la région. Pour cette région, la moyenne du soutien financier en appui à la mission globale se situait à 56 699 \$, alors que la médiane était de 35 303 \$. Tant la moyenne que la médiane du soutien financier en appui à la mission globale des organismes communautaires de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean étaient inférieures à celles de l'ensemble du Québec.

Graphique 4
Nombre d'organismes communautaires soutenus, par ministère ou organisme
gouvernemental, en appui à la mission globale
en 2002-2003 et 2003-2004
Saguenay-Lac-Saint-Jean

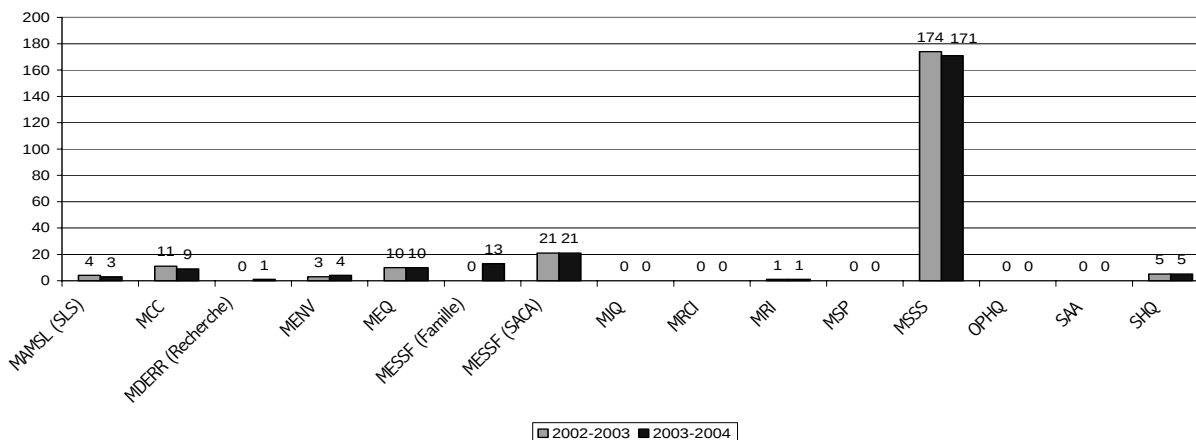




Tableau 2
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental
versé en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004

	Saguenay–Lac-Saint-Jean		Ensemble du Québec	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	229	238	3 917	4 116
Proportion (%)	5,8	5,8	100,0	100,0
Soutien financier total	10 508 797 \$	13 494 319 \$	283 049 557 \$	323 077 630 \$
Proportion (%)	3,7	4,2	100,0	100,0
Moyenne	45 890 \$	56 699 \$	72 262 \$	78 493 \$
Médiane	30 416 \$	35 303 \$	48 089 \$	53 251 \$

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.

Outre le ministère de la Santé et des Services sociaux, qui en a soutenu 171, c'est le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille qui a soutenu le plus d'organismes communautaires, soit 34. Parmi ceux-ci, treize avaient une mission famille, et seize avaient une mission principale ou unique en défense collective des droits. Les organismes communautaires soutenus par le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille se sont partagé une enveloppe de plus de 1,1 million de dollars, dont 635 679 \$ ont été consacrés à la défense collective des droits.

Pour plus d'information sur la répartition des organismes communautaires soutenus en appui à la mission globale par mission ministérielle, nous vous invitons à consulter les annexes II et III. Pour plus d'information sur les organismes communautaires qui agissent en défense collective des droits, veuillez vous référer à l'annexe IV.

2.1.2 Le rayonnement des organismes communautaires

Le soutien financier versé aux organismes communautaires varie en fonction de leur rayonnement. Le rayonnement peut être local, c'est-à-dire que les activités de l'organisme couvrent une municipalité, une municipalité régionale de comté dans un territoire rural ou encore un quartier d'une grande ville. Il peut également être régional si les activités couvrent une région administrative, ou suprarégional si elles couvrent plus d'une région. Finalement, il peut être national, si les activités couvrent l'ensemble du Québec.

Les données présentées comprennent l'ensemble des organismes communautaires soutenus, et l'information sur le rayonnement provient des ministères et organismes gouvernementaux et non des organismes eux-mêmes; il est donc possible que ces données soient un peu moins fiables.

Un coup d'œil sur l'ensemble du Québec

En 2003-2004, dans l'ensemble du Québec, nous trouvons une majorité d'organismes à rayonnement local. Ces derniers représentaient 69,0 % des organismes soutenus par l'appareil gouvernemental. Les organismes à rayonnement régional constituaient 21,9 % des organismes communautaires soutenus, ceux à rayonnement suprarégional en comptaient pour à peine 0,8 %, et les organismes nationaux en représentaient 8,3 %.

Au regard du soutien financier, les organismes locaux ont touché 65,0 % du soutien versé en appui à la mission globale. Les organismes à rayonnement régional ont reçu 25,7 % des sommes versées, alors que ceux à rayonnement suprarégional se sont vu accorder 1,6 % des subventions. Finalement, les organismes nationaux ont reçu 7,7 % du soutien financier. Les proportions du nombre d'organismes et du soutien financier versé sont donc très proches l'une de l'autre.



La différence considérable entre les moyennes et les médianes témoigne d'un écart assez important entre les données. Lorsque l'on observe de tels écarts, la médiane est considérée comme un meilleur indicateur de la tendance du groupe parce qu'elle est moins influencée par les valeurs extrêmes. Ainsi, si on considère les médianes, le soutien financier a varié proportionnellement en fonction du rayonnement, sauf pour les organismes suprarégionaux, qui ont reçu un soutien financier presque deux fois plus élevé que les organismes régionaux et nationaux.

Le tableau suivant présente les données sur le soutien financier versé par le gouvernement du Québec, en fonction du rayonnement des organismes.

Tableau 3
Rayonnement, soutien financier en appui à la mission globale, moyenne et médiane
du soutien versé pour tous les organismes communautaires en 2003-2004
Ensemble du Québec

	Nombre d'organismes	%	Soutien financier mission globale	%	Moyenne	Médiane
Local	2 821	69,0	210 135 256 \$	65,0	74 490 \$	49 214 \$
Régional	896	21,9	82 960 762 \$	25,7	92 590 \$	58 620 \$
Suprarégional	32	0,8	5 094 501 \$	1,6	159 203 \$	118 946 \$
National	338	8,3	24 887 110 \$	7,7	73 631 \$	62 763 \$
TOTAL	4 087	100,0	323 077 630 \$	100,0	79 050 \$	53 553 \$

Note : Le total du nombre d'organismes diffère du total présenté dans les tableaux précédents puisque 29 organismes soutenus par deux ministères sont comptabilisés une seule fois.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la situation diffère légèrement de celle de l'ensemble du Québec. Les organismes locaux y représentaient 80,1 % des organismes soutenus en appui à la mission globale. Les organismes régionaux représentaient 19,9 % de ces organismes, alors qu'aucun organisme suprarégional ou national n'y a été soutenu.

Nous constatons un écart important entre la moyenne et la médiane pour les organismes locaux et régionaux. Ainsi, la médiane des organismes régionaux était supérieure à celle des organismes locaux et elle suivait la même tendance que pour l'ensemble du Québec. Nous constatons également que les organismes locaux et régionaux étaient moins bien soutenus au Saguenay–Lac-Saint-Jean que dans l'ensemble du Québec.



Tableau 4
Rayonnement, soutien financier en appui à la mission globale, moyenne et médiane
du soutien versé pour tous les organismes communautaires en 2003-2004
Saguenay–Lac-Saint-Jean

	Nombre d'organismes	%	Soutien financier mission globale	%	Moyenne	Médiane
Local	189	80,1	10 135 211 \$	75,1	53 625 \$	33 941 \$
Régional	47	19,9	3 359 108 \$	24,9	71 470 \$	40 000 \$
Suprarégional	-	-	-	-	-	-
National	-	-	-	-	-	-
TOTAL	236	100,0	13 494 319 \$	100,0	57 179 \$	35 517 \$

Note : Le total du nombre d'organismes diffère du total présenté dans les tableaux précédents puisque 29 organismes soutenus par deux ministères sont comptabilisés une seule fois.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

2.1.3 Les regroupements d'organismes communautaires

Les regroupements d'organismes communautaires sont composés d'organismes communautaires et parfois d'individus; ils travaillent à la concertation et à la mobilisation d'organismes d'un secteur d'activité ou d'un territoire donné. Ils sont majoritairement soutenus par le mode de soutien financier en appui à la mission globale. Généralement, ils offrent davantage des services à leurs membres qu'ils n'interviennent directement auprès de la population. Ils ont pour missions la représentation, la concertation des membres, la recherche sur la problématique, la formation, l'information et la sensibilisation du public. Ils contribuent au développement de l'expertise dans leurs domaines ainsi qu'à la cohésion de leurs membres et, plus largement, du milieu communautaire.

Les regroupements sont issus d'une volonté de leurs membres de se doter d'un organisme de représentation de leurs intérêts. Ils peuvent se créer sur différentes bases territoriales : locale, régionale ou nationale. Les regroupements peuvent être sectoriels, c'est-à-dire qu'ils regroupent des organismes communautaires issus du même secteur d'activité, ou encore multisectoriels. Généralement, les regroupements multisectoriels sont locaux ou régionaux, alors que les regroupements sectoriels sont plus souvent nationaux.

Un coup d'œil sur l'ensemble du Québec

Le gouvernement du Québec, en 2003-2004, soutenait 270 regroupements d'organismes communautaires et leur consacrait une enveloppe de 20,8 millions de dollars. Quelque 13,4 % du soutien financier a été attribué aux regroupements locaux, 30,4 % était destiné à des regroupements régionaux, et 56,2 % a été consacré aux regroupements nationaux. Alors que 48 regroupements intervenaient sur une base locale (majoritairement des corporations de développement communautaire), 108 agissaient sur une base régionale (surtout en santé et en services sociaux, en défense collective des droits, mais également dans les secteurs de l'habitation et de l'environnement). Finalement, 114 de ces regroupements agissaient sur une base nationale dans plusieurs secteurs d'activité (santé et services sociaux, défense collective des droits, organismes communautaires d'éducation à la coopération, logement, etc.).



Tableau 5
Soutien financier versé aux regroupements d'organismes communautaires
selon le rayonnement en 2003-2004
Ensemble du Québec

	Nombre de regroupements	%	Soutien financier mission globale	%	Moyenne	Médiane
Local	48	17,8	2 785 668 \$	13,4	58 035 \$	60 000 \$
Régional	108	40,0	6 318 601 \$	30,4	58 506 \$	58 299 \$
National	114	42,2	11 665 661 \$	56,2	102 330 \$	95 815 \$
TOTAL	270	100,0	20 769 930 \$	100,0	76 926 \$	65 173 \$

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

La moyenne du soutien financier versé aux regroupements en 2003-2004, qui était de 76 926 \$, était légèrement inférieure à la moyenne du soutien financier versé en appui à la mission globale à l'ensemble des organismes communautaires, qui était de 78 493 \$. Pour ce qui est de la médiane, elle était légèrement plus élevée pour les regroupements, à 65 173 \$, que pour l'ensemble des organismes, pour lesquels elle se situait à 53 251 \$. L'importance du soutien financier versé aux regroupements d'organismes communautaires varie en proportion de leur envergure. Ainsi, les regroupements locaux et régionaux ont touché un soutien financier moyen de 58 035 \$ et de 58 506 \$, alors que, pour les regroupements nationaux, le soutien financier moyen se situait à 102 330 \$.

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

En 2003-2004, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean comptait onze regroupements d'organismes communautaires, dont deux avaient un rayonnement local et neuf, un rayonnement régional. Les regroupements locaux étaient des corporations de développement communautaire. Les regroupements régionaux intervenaient dans les secteurs de la santé et des services sociaux, de l'environnement, des personnes handicapées, des femmes, de la famille, du logement et de l'éducation populaire. Les regroupements d'organismes communautaires de cette région ont touché 504 874 \$ en 2003-2004. Compte tenu du petit nombre de regroupements dans la région, il n'apparaît pas pertinent de présenter les statistiques les concernant selon le rayonnement.

2.1.4 Les organismes communautaires en milieu rural

En 2001, 24,5 % de la population du Québec résidait dans les collectivités à caractère rural. De façon générale, le territoire rural est défini comme celui de toutes les municipalités, les communautés amérindiennes et les territoires non organisés situés à l'extérieur des 31 grandes agglomérations urbaines de recensement au Québec établies par Statistique Canada.

Nous nous interrogeons à savoir si les organismes communautaires, dans une région donnée, étaient surtout situés dans les zones les plus urbanisées du territoire ou s'ils choisissaient également de s'établir en milieu rural. Selon les données du *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*¹², certains ministères soutiennent, de façon plus significative, des organismes communautaires situés à l'extérieur des centres urbains. Il s'agit du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Culture et des Communications, du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec et mission Famille) et du ministère de l'Éducation. Pour plus d'information sur la répartition du nombre d'organismes communautaires et du soutien financier en milieu rural, tant pour l'exercice 2002-2003 que pour l'exercice 2003-2004, nous vous invitons à vous référer aux annexes V,

12. C'est à partir des adresses municipales des organismes communautaires que leur localisation a été établie.



VI, VII et VIII. Rappelons que ces données ne prennent pas en considération le soutien financier versé par les unités régionales de loisir et de sport.

Un coup d'œil sur l'ensemble du Québec

Pendant l'exercice 2003-2004, parmi les 4 116 organismes communautaires qui recevaient du soutien financier en appui à la mission globale, 1 120 étaient situés en milieu rural; cela représentait 27,2 % des organismes communautaires soutenus par ce mode de soutien financier. Ces organismes communautaires se partageaient une enveloppe de plus de 65,8 millions de dollars, ce qui représentait un peu plus de 20 % de tout le soutien financier en appui à la mission globale.

Bien que la proportion du nombre d'organismes ait été supérieure à la proportion de la population en milieu rural, la proportion du soutien financier était légèrement inférieure. Nous pouvons donc en déduire que les organismes communautaires en milieu rural sont moins bien soutenus, comme le montre le tableau 6.

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

En 2001, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 30,6 % de la population vivait en milieu rural. Dans cette région, c'est 85 organismes communautaires en milieu rural qui étaient soutenus en appui à la mission globale, ce qui représentait 35,7 % de tous les organismes communautaires soutenus dans la région. Ces organismes communautaires se partageaient une enveloppe de près de 3,2 millions de dollars, ce qui représentait 23,6 % de tout le soutien financier versé selon ce mode.

Le soutien financier versé était moins élevé pour les organismes en milieu rural, c'est-à-dire que la moyenne et la médiane du soutien qui leur a été versé étaient moins élevées que celles de l'ensemble des organismes communautaires. Celles-ci se situaient respectivement à 56 699 \$ et à 35 303 \$ pour l'ensemble des organismes communautaires du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Pour les seuls organismes communautaires en milieu rural, on constate que la moyenne était de 37 493 \$, alors que la médiane était de 26 398 \$. Pour les organismes communautaires en milieu urbain, elles se situaient respectivement à 67 369 \$ et à 40 000 \$.

Tableau 6
Moyennes et médianes du soutien financier en appui à la mission globale
de tous les organismes communautaires et selon le milieu (rural et urbain) en 2003-2004

	Saguenay–Lac-Saint-Jean		Ensemble du Québec	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Tous les organismes communautaires	56 699 \$	35 303 \$	78 493 \$	53 251 \$
Organismes communautaires en milieu rural seulement	37 493 \$	26 398 \$	58 761 \$	40 361 \$
Organismes communautaires en milieu urbain seulement	67 369 \$	40 000 \$	85 870 \$	56 460 \$
Différence rural-urbain	(29 876 \$)	(13 602 \$)	(27 109 \$)	(16 099 \$)

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

L'écart entre le soutien versé aux organismes communautaires en milieux rural et urbain était légèrement plus grand au Saguenay–Lac-Saint-Jean que dans l'ensemble du Québec.



2.2 Les ententes de service

Selon la politique gouvernementale, « l'entente de service est un contrat de collaboration qui traduit avec précision les engagements des parties. L'entente comprend, en règle générale, une description explicite et complexe des services que l'organisme est appelé à offrir, [...] »¹³. Contrairement au mode de soutien financier en appui à la mission globale, qui lie la mission d'un organisme communautaire à une seule mission ministérielle, le mode de soutien financier par entente de service n'est pas réservé uniquement aux organismes communautaires dont la mission est rattachée à ce ministère.

Un coup d'œil sur l'ensemble du Québec

En 2003-2004, à l'échelle du Québec, un peu plus de 214,7 millions de dollars ont été versés selon le mode de soutien financier par ententes de service à 1 652 organismes communautaires. Ce mode de soutien financier représentait 37 % de tout le soutien financier versé aux organismes communautaires par le gouvernement du Québec. C'est le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (Emploi-Québec) qui a versé le soutien financier le plus important selon ce mode, soit plus de 133 millions de dollars, ce qui représentait 62 % de tout le soutien financier octroyé selon ce mode. Plus de 380 organismes communautaires se sont partagé cette enveloppe. Le soutien financier moyen versé par ce ministère était de 346 759 \$, comparativement à 129 999 \$ pour tous les ministères confondus. La médiane se situait cependant à 37 302 \$, ce qui signifie des écarts très importants entre les sommes versées. La progression de l'enveloppe entre 2002-2003 et 2003-2004 a été de 3,7 %.

Pour ce qui est du nombre d'organismes communautaires soutenus par ce type de soutien financier en 2003-2004, c'est le ministère de la Santé et des Services sociaux qui en a soutenu le plus, c'est-à-dire 886 organismes pour une enveloppe d'un peu plus de 48 millions de dollars. Pour ce ministère, le soutien financier moyen était de 54 238 \$. À l'échelle du Québec, le ministère de la Sécurité publique a également eu recours à ce mode de soutien financier de façon importante. Ainsi, 107 organismes communautaires se sont partagé près de 13,5 millions de dollars, pour un soutien financier moyen de 126 154 \$. Il est important de noter que la médiane se situait à 26 776 \$, ce qui signifie aussi des écarts très importants entre les sommes versées. Le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (Secrétariat au loisir et au sport) a soutenu, pour sa part, 102 organismes communautaires, qui se sont partagé près de 3 millions de dollars, pour un soutien financier moyen de 27 976 \$.

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 106 organismes communautaires ont reçu en 2003-2004 un soutien financier par entente de service et ils se sont partagé une enveloppe de près de 7,5 millions de dollars, ce qui constituait 6,4 % du nombre d'organismes soutenus et 3,5 % de l'enveloppe nationale consacrée aux ententes de service. Onze ministères ou organismes gouvernementaux ont eu recours à ce mode de soutien financier auprès des organismes communautaires de cette région.

C'est le ministère de la Santé et des Services sociaux qui a soutenu le plus grand nombre d'organismes communautaires, soit 72, avec un soutien financier de 1,1 million de dollars. Par contre, c'est Emploi-Québec qui a versé le plus de soutien financier, soit 4,5 millions de dollars à quatorze organismes communautaires, selon ce mode de soutien financier. C'est également celui-ci qui a versé le soutien financier moyen le plus élevé selon ce mode, soit 323 494 \$.

13. QUÉBEC, SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC, *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, Québec, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, 2001, p. 33.



Tableau 7
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental
versé pour des ententes de service en 2002-2003 et 2003-2004

	Saguenay–Lac-Saint-Jean		Ensemble du Québec	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	125	106	1 685	1 652
Proportion (%)	7,4	6,4	100,0	100,0
Soutien financier total	9 146 732 \$	7 458 860 \$	206 193 590 \$	214 758 344 \$
Proportion (%)	4,4	3,5	100,0	100,0
Moyenne	73 174 \$	70 367 \$	122 370 \$	129 999 \$
Médiane	19 938 \$	16 403 \$	40 685 \$	37 302 \$

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.

Pour plus d'information sur le nombre d'organismes communautaires soutenus et le soutien versé selon le mode de soutien par entente de service, consultez les annexes IX et X.

2.3 Les projets ponctuels

Le mode de soutien financier pour des projets ponctuels vise à soutenir des activités particulières à caractère ponctuel (recherche, formation, colloque, etc.). De plus, c'est souvent par l'entremise de projets que les approches novatrices, qui constituent l'une des forces du milieu communautaire, sont conçues. Chaque ministère ou organisme gouvernemental conserve la responsabilité de définir les modalités et les critères d'accès à ce type de soutien financier.

Un coup d'œil sur l'ensemble du Québec

Pendant l'exercice 2003-2004, 1 459 organismes communautaires ont touché un soutien financier pour la réalisation d'un projet ponctuel. Ces organismes se sont partagé un peu plus de 49 millions de dollars¹⁴. Ce mode de soutien financier a représenté 8 % de tout le soutien financier versé aux organismes communautaires par le gouvernement du Québec.

À l'échelle du Québec, le portrait du soutien financier pour des projets ponctuels est très éclaté. Nous tentons d'en présenter les aspects importants dans le tableau suivant. Nous vous invitons à consulter les annexes XI et XII pour plus de détails.

14. À noter que ces données n'incluent pas les subventions salariales versées par Emploi-Québec ni les subventions versées en vertu du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, puisque celles-ci sont destinées à des individus.



Tableau 8
Soutien financier gouvernemental versé pour des projets ponctuels
selon les principaux ministères ou organisme subventionnaires en 2003-2004
Ensemble du Québec

Ministère/organisme	Nombre d'organismes	Soutien financier	Moyenne du soutien financier versé
MSSS	571	14 101 934 \$	24 697 \$
MRCI	164	2 246 872 \$	13 700 \$
MAMSL (SLS)	163	9 054 778 \$	55 551 \$
MESSF (Emploi-Québec)	90	4 149 847 \$	46 109 \$
MENV	74	3 220 103 \$	43 515 \$
SA	68	1 101 000 \$	16 191 \$

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

En 2003-2004, 34 organismes communautaires (2,3 % des organismes soutenus) de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont touché un soutien financier pour des projets ponctuels. Ces organismes communautaires se sont partagé 933 213 \$ (1,9 % du soutien versé), pour un soutien moyen de 27 447 \$ et médian de 14 416 \$. Le poids relatif du nombre d'organismes communautaires soutenus ainsi que la proportion de l'enveloppe étaient inférieurs au poids relatif de la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean (3,67 %) au sein du Québec. Douze ministères ou organismes communautaires gouvernementaux sont intervenus selon ce mode de soutien financier auprès d'organismes communautaires de cette région.

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, c'est le ministère de la Culture et des Communications qui a soutenu le plus d'organismes communautaires, soit sept, pour des projets ponctuels. Ces organismes ont touché 34 504 \$, ce qui correspond à un soutien moyen de 4 929 \$. Par contre, c'est le ministère de l'Environnement qui a versé le soutien financier le plus important selon ce mode, soit 268 388 \$, que se sont partagé cinq organismes.

Tableau 9
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental
versé pour des projets ponctuels en 2002-2003 et 2003-2004

	Saguenay–Lac-Saint-Jean		Ensemble du Québec	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	115	34	1 804	1 459
Proportion (%)	6,4	2,3	100,0	100,0
Soutien financier total	1 108 676 \$	933 213 \$	39 994 643 \$	49 052 815 \$
Proportion (%)	2,8	1,9	100,0	100,0
Moyenne	9 641 \$	27 447 \$	22 170 \$	33 621 \$
Médiane	1 000 \$	14 416 \$	9 963 \$	12 800 \$

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.

**La répartition du soutien financier par municipalité
régionale de comté ou territoire équivalent**



3 La répartition du soutien financier par municipalité régionale de comté ou territoire équivalent

S'il est intéressant d'avoir accès à des données régionalisées sur le soutien financier versé par le gouvernement du Québec, il peut aussi être intéressant d'avoir un regard sur les territoires qui composent cette région. Ainsi, la section suivante présente l'information relative au soutien financier gouvernemental versé et au nombre d'organismes communautaires soutenus par municipalité régionale de comté (MRC) ou territoire équivalent. Étant donné que le mode de soutien financier en appui à la mission globale des organismes communautaires vise précisément à soutenir les initiatives de la communauté, nous avons choisi de présenter uniquement ce mode de soutien financier dans cette section.

En 2003-2004, c'est le territoire de Saguenay qui comptait le plus d'organismes communautaires soutenus financièrement en appui à la mission globale, avec 101 organismes soutenus (42,4 % des organismes communautaires qui recevaient ce type de soutien financier dans la région). Ces organismes se sont partagé une enveloppe de 7 028 151 \$, soit 52,1 % du soutien financier versé dans cette région. La proportion du soutien financier versé était légèrement inférieure à la proportion de la population régionale habitant cette ville, qui était de 52,8 % en 2004. Pour cette ville, le soutien financier moyen en appui à la mission globale se situait à 69 586 \$, ce qui était supérieur à la moyenne régionale, qui était de 56 699 \$, et inférieur à la moyenne nationale, qui, rappelons-le, était de 78 493 \$. Cette ville comptait neuf regroupements : deux locaux et sept régionaux. Ces regroupements se sont partagé une enveloppe de 364 874 \$. Pour plus d'information sur les regroupements, veuillez vous référer à l'annexe XIII.

Tableau 10
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental
en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004
Ville de Saguenay

	Ville de Saguenay		Saguenay–Lac-Saint-Jean	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	99	101	229	238
Proportion (%)	43,2	42,4	100,0	100,0
Soutien financier	5 504 851 \$	7 028 151 \$	10 508 797 \$	13 494 319 \$
Proportion (%)	52,4	52,1	100,0	100,0
Moyenne	55 605 \$	69 586 \$	45 890 \$	56 699 \$
Médiane	36 193 \$	40 000 \$	30 416 \$	35 303 \$
Nombre de regroupements	8	9	10	11

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2002-2003 et 2003-2004*.

En 2003-2004, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est comptait pour sa part 47 organismes communautaires (19,7 %) et a reçu un soutien financier en appui à la mission globale de plus de 2,6 millions de dollars (19,6 %). Le soutien financier moyen se situait à 56 409 \$. La proportion du soutien financier versé était supérieure à la proportion de la population régionale habitant cette MRC, qui était de 18,8 % en 2004. Parmi les organismes soutenus, deux étaient des regroupements qui intervenaient sur une base régionale. Ces regroupements se sont partagé une enveloppe de 140 000 \$.



Tableau 11
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental
en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004
MRC de Lac-Saint-Jean-Est

	MRC de Lac-Saint-Jean-Est		Saguenay–Lac-Saint-Jean	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	42	47	229	238
Proportion (%)	18,3	19,7	100,0	100,0
Soutien financier	2 132 031 \$	2 651 208 \$	10 508 797 \$	13 494 319 \$
Proportion (%)	20,3	19,6	100,0	100,0
Moyenne	50 763 \$	56 409 \$	45 890 \$	56 699 \$
Médiane	37 578 \$	39 754 \$	30 416 \$	35 303 \$
Nombre de regroupements	2	2	10	11

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.

En 2003-2004, les 42 organismes communautaires de la MRC Le Domaine-du-Roy (17,6 %) ont reçu un soutien financier moyen de 46 565 \$, soit sous les moyennes régionale et nationale. Ces organismes se sont partagé une enveloppe de 1 955 710 \$, soit 14,5 % du soutien financier versé dans la région. La proportion du soutien financier versé était supérieure à la proportion de la population régionale habitant cette MRC, qui était de 11,7 % en 2004. Ce territoire ne comptait aucun regroupement d'organismes.

Tableau 12
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental
en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004
MRC Le Domaine-du-Roy

	MRC Le Domaine-du-Roy		Saguenay–Lac-Saint-Jean	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	42	42	229	238
Proportion (%)	18,3	17,6	100,0	100,0
Soutien financier	1 308 857 \$	1 955 710 \$	10 508 797 \$	13 494 319 \$
Proportion (%)	12,5	14,5	100,0	100,0
Moyenne	31 163 \$	46 565 \$	45 890 \$	56 699 \$
Médiane	10 667 \$	27 589 \$	30 416 \$	35 303 \$
Nombre de regroupements	-	-	10	11

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.

En 2003-2004, la MRC de Maria-Chapdelaine comptait 34 organismes communautaires (14,3 %), et le soutien financier moyen qu'ils ont reçu était de 37 064 \$, soit sous les moyennes régionale et nationale. Ces organismes se sont partagé une enveloppe de 1 260 191 \$, soit 9,3 % du soutien financier versé dans la région. La proportion du soutien financier versé était légèrement inférieure à la proportion de la population régionale habitant cette MRC, qui était de 9,5 % en 2004. Ce territoire ne comptait aucun regroupement d'organismes communautaires.



Tableau 13
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental
en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004
MRC de Maria-Chapdelaine

	MRC de Maria-Chapdelaine		Saguenay–Lac-Saint-Jean	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	33	34	229	238
Proportion (%)	14,4	14,3	100,0	100,0
Soutien financier	1 021 449 \$	1 260 191 \$	10 508 797 \$	13 494 319 \$
Proportion (%)	9,7	9,3	100,0	100,0
Moyenne	30 953 \$	37 064 \$	45 890 \$	56 699 \$
Médiane	15 842 \$	19 640 \$	30 416 \$	35 303 \$
Nombre de regroupements	-	-	10	11

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.

En 2003-2004, la MRC Le Fjord-du-Saguenay comptait quatorze organismes communautaires (5,9 %), et le soutien financier moyen qu'ils ont reçu était de 42 790 \$, soit, lui aussi, sous les moyennes régionale et nationale. Ces organismes se sont partagé une enveloppe de 599 059 \$, soit 4,4 % du soutien financier versé dans la région. La proportion du soutien financier versé était inférieure à la proportion de la population régionale habitant cette MRC, qui était de 7,1 % en 2004. Ce territoire ne comptait aucun regroupement d'organismes.

Tableau 14
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental
en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004
MRC Le Fjord-du-Saguenay

	MRC Le Fjord-du-Saguenay		Saguenay–Lac-Saint-Jean	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	13	14	229	238
Proportion (%)	5,7	5,9	100,0	100,0
Soutien financier	541 609 \$	599 059 \$	10 508 797 \$	13 494 319 \$
Proportion (%)	5,2	4,4	100,0	100,0
Moyenne	41 662 \$	42 790 \$	45 890 \$	56 699 \$
Médiane	40 415 \$	42 028 \$	30 416 \$	35 303 \$
Nombre de regroupements	-	-	10	11

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.

Outre la proportion de la population que les MRC et le territoire équivalent représentent au sein de la population régionale, nous ne pouvons pas pousser plus loin l'analyse et nous nous limitons à ce constat.

Les autres bailleurs de fonds



4 Les autres bailleurs de fonds

Tant la politique gouvernementale sur l'action communautaire que le plan d'action gouvernemental insistent sur l'importance pour les organismes communautaires de diversifier leurs sources de financement. Les organismes communautaires sont donc encouragés à solliciter l'aide d'autres bailleurs de fonds afin de répondre à leurs besoins financiers. Par ailleurs, *le Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire* confie au Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec le mandat de rencontrer les bailleurs de fonds de la communauté afin de les mobiliser dans le soutien financier aux organismes communautaires et d'évaluer les possibilités de partenariat.

Ce document traite largement du soutien financier versé par le gouvernement du Québec aux organismes communautaires. Or, ceux-ci tirent leurs revenus de plusieurs sources : des autres ordres de gouvernement, de dons privés, de la philanthropie ainsi que de diverses activités d'autofinancement. Les sommes recueillies à la suite d'efforts constants et grâce à des moyens souvent ingénieux permettent aux organismes communautaires de remplir leur mission auprès des populations à qui ils offrent des services.

Des recherches préliminaires ont permis d'observer que le gouvernement du Québec est le principal bailleur de fonds des organismes communautaires et qu'il contribue en moyenne à 56 % de leur budget annuel. Cette donnée peut varier sensiblement selon les secteurs et le stade de développement des organismes communautaires.

Malgré l'importance du soutien versé par le gouvernement du Québec, les organismes communautaires doivent chercher du financement auprès d'autres bailleurs de fonds. Selon les mêmes analyses, les organismes communautaires tirent 37 % de leurs revenus de dons privés, de dons de fondations ou de communautés religieuses, ou d'activités d'autofinancement. Les autres revenus (7 %) proviendraient des autres ordres de gouvernement, soit les municipalités ou le gouvernement fédéral.

Faute de données quantitatives sur les autres sources de soutien financier des organismes communautaires, la présente section traitera des fondations publiques, incluant le réseau de Centraide, des fondations privées et des œuvres de bienfaisance.

4.1 La philanthropie

Il existe au Québec un nombre important de fondations publiques, de fondations privées et d'œuvres de bienfaisance. Plusieurs d'entre elles offrent du soutien financier à des organismes communautaires. Au cours des années 2002 et 2003, un organisme s'est intéressé à ces donateurs. Dans un premier temps, le Comité des femmes du Haut-Anjou s'est intéressé aux fondations privées¹⁵ et, par la suite, il s'est intéressé aux fondations publiques¹⁶. Les données présentées dans cette section reprennent d'ailleurs les résultats de ces études.

Avant d'aller plus loin dans la présentation des données, voici les définitions que l'Agence du revenu du Canada¹⁷ donne des termes utilisés :

- Une fondation publique est « un organisme qui fait des dons à des donataires reconnus de plus de 50 % de ses revenus, dont moins de 50 % de ses administrateurs sont des personnes liées et moins de 50 % de ses revenus proviennent d'une même source ». Parmi les fondations publiques les mieux connues au Québec, mentionnons le réseau de Centraide ainsi que la Fondation Berthiaume-Du Tremblay.

15. COMITÉ DES FEMMES DU HAUT-ANJOU, *Les philanthropes et les groupes communautaires du Québec, portrait de la situation. Volume 1 : les fondations privées*, Anjou, Comité des femmes du Haut-Anjou, août 2002.

16. *Id.*, *Les philanthropes et les groupes communautaires du Québec, portrait de la situation. Volume 2 : les fondations publiques*, Anjou, Comité des femmes du Haut-Anjou, août 2003.

17. L'Agence des douanes et du revenu du Canada agit, depuis le 12 décembre 2003, sous le nom de l'Agence du revenu du Canada.



- Une fondation privée est « un organisme enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada et qui est constitué et administré exclusivement à des fins de bienfaisance; il s'agit d'une société ou d'une fiducie, il n'est ni une œuvre de bienfaisance ni une fondation publique, plus de la moitié des administrateurs sont des personnes liées ou ont, entre eux, un lien de dépendance et plus de 50 % de son financement provient d'une seule personne ou d'un groupe de personnes ayant entre elles un lien de dépendance ». Il s'agit souvent de fondations familiales ou rattachées directement à une organisation.
- Une œuvre de bienfaisance est « un organisme constitué en société ou en fiducie, qui mène lui-même ses activités, moins de 50 % de ses administrateurs sont des personnes liées et au moins 50 % des fonds qu'il reçoit proviennent de donateurs qui ne sont pas des personnes liées ».
- Un don est « un transfert volontaire d'argent ou d'un bien pour lequel le donateur ne reçoit pas de bénéfices en retour ».

Dans un premier temps, nous tracerons un bref portrait de la situation des dons versés par les fondations au Québec. Contrairement au soutien financier gouvernemental, les dons sont très concentrés dans les régions urbaines et surtout dans le Grand Montréal. Par la suite, nous présenterons les données relatives à la région qui nous intéresse ici. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter l'annexe XIV.

4.1.1 Les fondations publiques

Pour l'année 2000, l'Agence des douanes et du revenu du Canada a recensé 446 fondations publiques qui agissaient dans le secteur communautaire au Québec, dont 158 avaient effectué des dons à des organismes communautaires. Ces dons s'élevaient à 60,8 millions de dollars, et 1 928 organismes communautaires avaient touché un don moyen de 31 577 \$¹⁸. Parmi les fondations publiques les mieux connues, nous trouvons Centraide¹⁹. Pour l'année 2000, c'est plus de 50 % des dons versés par les fondations publiques qui ont été versés par Centraide, soit 33,5 millions de dollars.

Malgré la présence de Centraide dans toutes les régions du Québec, les dons des fondations publiques se sont surtout concentrés dans la région de Montréal. Comme le graphique suivant l'illustre, cette région a reçu 73 % de la valeur des dons. Si on considère en plus les régions de la banlieue de Montréal (10 %), c'est plus de 83 % de la valeur des dons des fondations publiques qui a été versée dans la grande région de Montréal. Cela s'explique notamment par le fait qu'un grand nombre de fondations sont situées dans la région métropolitaine. Ainsi, 45 % des fondations publiques (71 fondations) se trouvent à Montréal, alors que la banlieue de Montréal (régions de Laval et de la Montérégie) en compte 34 (22 %). De plus, la valeur moyenne des dons effectués à Montréal a été plus importante que la valeur des dons effectués à l'extérieur de la région métropolitaine. En 2000, le don moyen à Montréal a été de 67 809 \$ alors qu'ailleurs, il n'a été que de 13 064 \$.

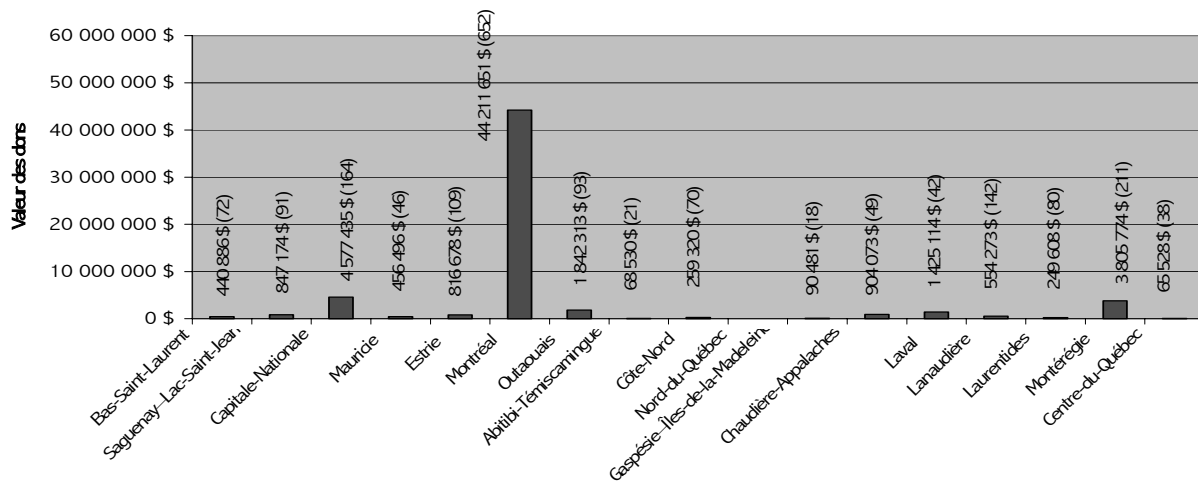
Le graphique suivant illustre la valeur des dons pour chacune des régions administratives. Le nombre entre parenthèses représente le nombre d'organismes qui ont été soutenus.

18. La définition d'un organisme communautaire peut différer légèrement de celle convenue dans le cadre de travaux de mise en œuvre de la politique gouvernementale sur l'action communautaire. À noter également que les organismes communautaires qui reçoivent des dons de fondations doivent être enregistrés à titre d'organismes de bienfaisance par l'Agence du revenu du Canada.

19. Pour l'année 2000, dix organisations régionales de Centraide ont été considérées comme des fondations publiques, alors que huit autres étaient désignées comme des œuvres de bienfaisance. Ces dernières ont versé un peu plus de 3 millions de dollars, qui sont considérés dans les sommes versées par des œuvres de bienfaisance, à la section 4.1.3.



Graphique 5
Répartition de la valeur des dons des fondations publiques
par région administrative en 2000

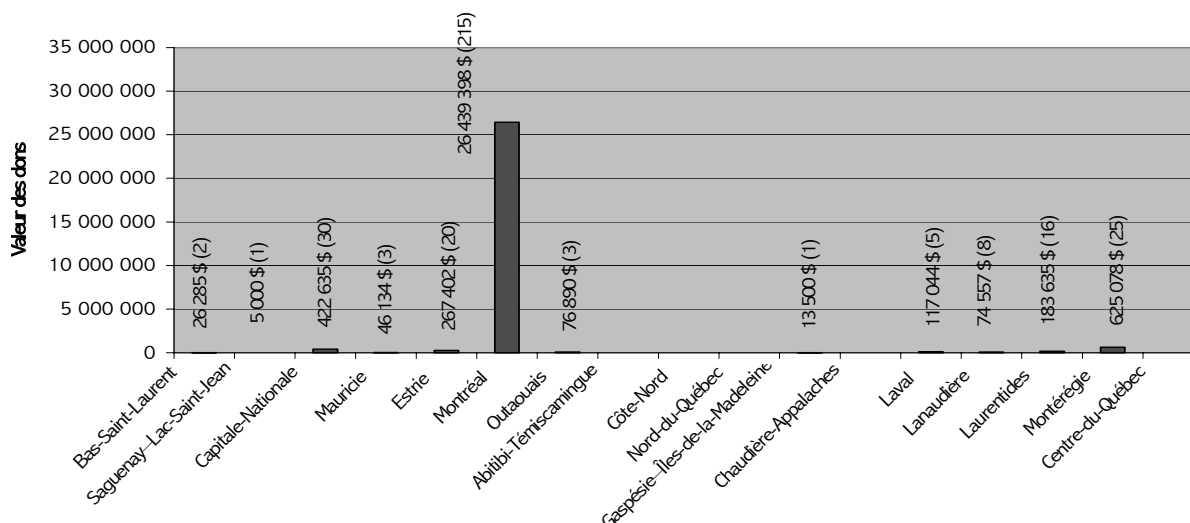


Les fondations publiques ont effectué des dons à 91 organismes communautaires dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, pour une valeur totale de 847 174 \$. Cela représente un don moyen de 9 310 \$.

4.1.2 Les fondations privées

Pour l'année 2000, l'Agence des douanes et du revenu du Canada a recensé 382 fondations privées qui agissaient dans le secteur communautaire au Québec, dont 92 avaient fait des dons à des organismes communautaires. Ces fondations ont redistribué un peu plus de 28,2 millions de dollars à des organismes communautaires durant l'année de référence. Elles ont donné à 329 organismes communautaires une somme moyenne de 86 011 \$. La concentration des dons des fondations privées dans la région montréalaise est encore plus éloquent que pour les fondations publiques, comme le montre le graphique ci-dessous. Les organismes communautaires de Montréal reçoivent plus de 96 % de la valeur des dons effectués. À elle seule, la région de Montréal a reçu 93 % de la valeur des dons. Le chiffre entre parenthèses représente le nombre d'organismes communautaires qui ont touché des dons.

Graphique 6
Répartition de la valeur des dons des fondations privées
par région administrative en 2000



En 2000, les fondations privées ont effectué des dons à un seul organisme de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, pour une valeur de 5 000 \$.

4.1.3 Les œuvres de bienfaisance

Bien que ce phénomène soit un peu moins connu, il arrive que des œuvres de bienfaisance accordent des dons à d'autres œuvres de bienfaisance. Cela a été le cas, pour l'année 2000, de huit organisations régionales de Centraide²⁰. Sur les 501 œuvres de bienfaisance qui agissaient alors dans le secteur communautaire, près de 400 ont effectué des dons à des organismes communautaires. Elles ont versé un peu plus de 8 millions de dollars durant l'année 2000. Elles ont donné à 1 050 organismes une somme moyenne de 7 657 \$.

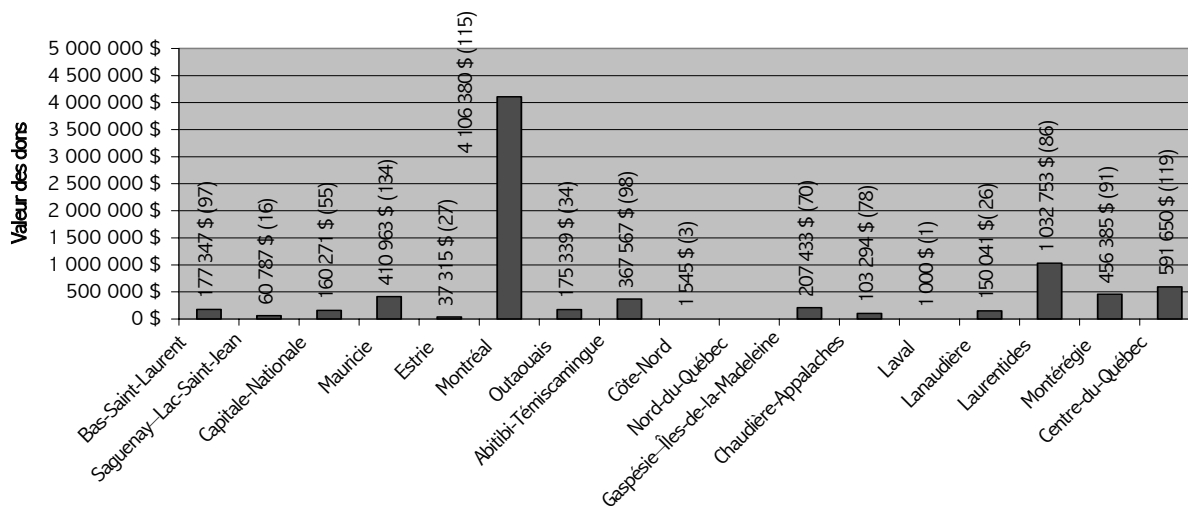
La concentration des dons à Montréal et dans sa région est moins marquée pour les dons effectués par les œuvres de bienfaisance : la proportion des dons effectués à Montréal a été de 51 %, et de 71 % pour la région métropolitaine. Le don moyen a été toutefois significativement plus élevé à Montréal, où il était de 35 708 \$.

Le graphique suivant illustre la valeur des dons pour chacune des régions administratives. Le chiffre entre parenthèses représente le nombre d'organismes qui ont été soutenus.

20. Portage-Taché (qui couvre une partie du Bas-Saint-Laurent et de la Chaudière-Appalaches), Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière, Laurentides, Sud-Ouest (qui couvre une partie de la Montérégie) et Centre-du-Québec.



Graphique 7
Répartition de la valeur des dons des œuvres de bienfaisance
par région administrative en 2000



Seize organismes communautaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont reçu des dons d'œuvres de bienfaisance, pour une valeur de 60 787 \$. Cela correspond à un don moyen de 3 799 \$.

Les autres considérations et constats



5 Les autres considérations et constats

La lecture des données exposées dans les sections précédentes permet de faire divers constats sur la réalité du milieu communautaire. La présente section tente de mettre en relief ces observations afin de procurer à la lectrice et au lecteur une meilleure connaissance de ce milieu. On y présente diverses observations sous des éclairages différents afin de l'inciter à poursuivre sa réflexion sur les aspects qui l'intéressent.

Les sommes consacrées au milieu communautaire constituent un investissement à la fois pour le gouvernement du Québec et pour les autres bailleurs de fonds. Cet investissement a des retombées dans plusieurs sphères de la société québécoise, notamment au regard de la prise en charge par les communautés des problématiques qui les touchent, par le soutien à l'implication de nombreuses personnes à la vie démocratique et à l'engagement bénévole ainsi que par la mise en place d'activités innovatrices qui répondent aux besoins des citoyennes et des citoyens et qui contribuent au développement social du Québec. Les organismes communautaires procurent du travail à bon nombre de personnes. Une proportion de 80 % des personnes qui travaillent au sein des organismes communautaires sont des femmes²¹. Les sommes investies pour soutenir le milieu communautaire retournent dans l'économie de toutes les régions du Québec, et même dans les plus petits milieux.

Les organismes communautaires soutenus, le soutien financier et la population

Le soutien financier varie d'une région à l'autre. Nous comparerons donc, pour chacune des régions du Québec, les proportions du nombre d'organismes communautaires soutenus par le gouvernement du Québec et l'enveloppe qui leur est consacrée au poids relatif de leur population. Nous observerons également la moyenne du soutien financier en appui à la mission globale pour chacune des régions.

La population de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean représente 3,7 % de la population québécoise. La proportion d'organismes communautaires soutenus par le gouvernement du Québec dans cette région, par rapport à l'ensemble des organismes soutenus au Québec, est de 5,7 %. En ce qui a trait à la proportion du financement gouvernemental que se partagent les organismes du Saguenay–Lac-Saint-Jean, elle est de 3,7 % du total des sommes versées pour les trois modes de soutien financier et de 4,2 % pour ce qui est du soutien financier versé en appui à la mission globale. Par ailleurs, il convient de noter que la moyenne de soutien en appui à la mission globale est de 56 699 \$ au Saguenay–Lac-Saint-Jean alors qu'elle est de 78 493 \$ pour l'ensemble du Québec. Cela montre donc que les organismes du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont moins bien soutenus qu'ailleurs au Québec, qu'ils sont présents dans une plus grande proportion que le poids de leur population et que la proportion du soutien financier qui leur est versé est équivalente au poids relatif de la population de la région.

Pour connaître la situation pour chacune des régions, nous vous invitons à consulter les annexes XV et XVI.

L'importance économique des organismes communautaires soutenus par le gouvernement du Québec

En plus de leur importance, démontrée par de nombreux arguments sociaux, tant sur le plan du développement social que sur celui des services directs à la population, et ce, dans plusieurs secteurs d'activité, les organismes communautaires génèrent une activité économique à ne pas négliger. À cause de l'absence de données quantitatives, ce secteur d'activité a toujours souffert d'une certaine méconnaissance. Grâce à la constitution de systèmes d'information plus efficaces, nous disposons maintenant de données qui nous permettent d'en apprécier l'importance économique.

21. CENTRE DE FORMATION POPULAIRE et RELAIS-FEMMES, *Enquête sur les avantages sociaux dans les organismes communautaires* menée à l'automne 2003, Montréal. Rapport à paraître en 2005.



Un coup d'œil sur l'ensemble du Québec

Selon les analyses faites à partir des données financières des organismes ayant présenté des demandes de soutien financier depuis 1999-2000 au Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec²², le soutien financier en appui à la mission globale provenant du gouvernement du Québec représente 56 % du budget total des organismes communautaires. Sachant que, pour 2003-2004, le soutien financier en appui à la mission globale était de plus de 323 millions de dollars, nous pouvons extrapoler leur budget total à 576 millions de dollars. De plus, une proportion relativement importante d'organismes communautaires reçoit uniquement un soutien financier pour des ententes de service. Le soutien financier pour des projets ponctuels s'ajoute aussi aux deux autres modes. Étant donné que nous n'avons pas d'information sur l'importance de ces sommes dans le budget des organismes communautaires et afin de ne pas en surévaluer l'importance, nous n'avons pas extrapolé ces sommes. Ainsi, nous pouvons évaluer de manière prudente l'importance économique des organismes communautaires qui ont reçu du soutien financier du gouvernement du Québec à plus de 840 millions de dollars en 2003-2004.

Par ailleurs, selon les analyses du Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec²³, 62 % du budget des organismes communautaires est consacré aux dépenses salariales (incluant les avantages sociaux), alors que 38 % de leur budget est consacré aux frais généraux. À partir des renseignements relatifs au budget des organismes communautaires et de ces observations, nous pouvons évaluer, pour l'ensemble du Québec, que la masse salariale dans les organismes communautaires est de plus de 521 millions de dollars. Ces salaires sont réinvestis dans chacune des économies locales par les salariées et salariés du secteur communautaire. De plus, une portion importante des frais généraux est retournée, par des achats de produits et de services, dans l'économie locale.

Selon une étude publiée en septembre 2003 par la Table nationale des corporations de développement communautaire²⁴, le salaire horaire moyen est de 13,03 \$. Selon la même étude, la semaine typique compte 34 heures, et les emplois sont occupés sur une période de 52 semaines. Ces paramètres nous permettent donc d'établir que le salaire annuel moyen est de 23 037 \$. Afin de tenir compte des avantages sociaux, nous majorons de 10 % le salaire annuel, ce qui le porte à 25 340 \$. Compte tenu de l'évaluation que nous pouvons faire de la masse salariale, cela représenterait 20 570 emplois à temps plein pour l'ensemble du Québec.

Étant donné que ces données ne concernent que les organismes communautaires qui reçoivent du soutien financier du gouvernement du Québec, il y a tout lieu de croire que l'importance économique réelle du secteur communautaire est plus substantielle.

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le secteur communautaire représenterait une importance économique de 32,4 millions de dollars. Une somme de 20,1 millions de dollars serait consacrée aux salaires et aux avantages sociaux, alors que 12,3 millions de dollars seraient consacrés aux frais généraux. En considérant un salaire annuel de 25 340 \$, cela représenterait 795 emplois (équivalents à temps complet) dans le secteur communautaire. Bien que cette comparaison comporte des limites, si le milieu communautaire était un employeur manufacturier, il serait au troisième rang de ce type d'industrie dans la région.

22. Sur une période de trois ans, de 1999-2000 à 2001-2002, nous avons compilé l'information budgétaire de tous les organismes qui ont présenté des demandes de soutien financier en appui à la mission globale au Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec. Nous avons ainsi obtenu la portion du budget des organismes communautaires qui provient du gouvernement du Québec. À cette époque, le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec soutenait financièrement des organismes communautaires dans de nombreux secteurs d'activité. Étant donné le transfert et la concentration du soutien financier le 1^{er} avril 2003, le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec ne soutient maintenant que les organismes communautaires dont la mission principale est la défense collective des droits et les organismes sans port d'attache.

23. À partir des données dont il est question précédemment, nous avons également évalué la portion du budget qui est consacrée aux salaires et aux avantages sociaux et celle consacrée aux frais généraux.

24. TABLE NATIONALE DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, *Mobilisation et dynamisation des ressources territoriales : un portrait de la contribution des groupes communautaires au développement local et régional*, Drummondville, Table nationale des corporations de développement communautaire, septembre 2003.



Tableau 15
Importance économique du secteur communautaire
pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean et l'ensemble du Québec en 2003-2004

	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Ensemble du Québec
Budget des organismes (extrapolé)	32 489 070 \$	840 735 497 \$
Frais salariaux	20 143 224 \$	521 256 008 \$
Nombre d'emplois	795	20 570
Frais généraux	12 345 847 \$	319 479 489 \$

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

La participation citoyenne

Bien que l'implication bénévole constitue une dimension méconnue de la réalité du milieu communautaire, il n'en demeure pas moins qu'elle constitue l'un de ses fondements. Cette implication est à l'origine de toutes les initiatives communautaires : des individus constatent un besoin dans leur communauté, se regroupent et décident de créer une organisation pour répondre à ce besoin. Pendant un certain temps, et de façon permanente pour certains organismes, en plus de la gestion et de l'administration, les bénévoles vont également assumer l'intervention et la prestation de services. Jusqu'à récemment, peu de données étaient accessibles sur l'ampleur de l'engagement bénévole au sein des organismes communautaires au Québec.

En août 2001, Statistique Canada publiait les résultats de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation. Cette enquête ne porte pas uniquement sur le bénévolat effectué au sein d'organismes communautaires, mais elle révèle néanmoins que 1 135 000 Québécoises et Québécois font du bénévolat, soit 19 % de la population. L'étude nous apprend également que ces bénévoles ont fait en moyenne 159 heures de bénévolat au cours de l'année 2000. Sachant que le Québec comptait, en mars 2003, 48 832 organismes sans but lucratif et que le gouvernement du Québec soutenait financièrement 4 991 organismes communautaires en 2003-2004, nous extrapolons à 115 997 le nombre de personnes qui font du bénévolat auprès d'organismes communautaires²⁵. Cet apport des bénévoles représente une ressource inestimable pour les organismes communautaires et illustre la capacité de la population à s'impliquer dans son milieu.

Les organismes communautaires soutenus et les autres organismes sans but lucratif

Finalement, si le besoin varie d'une région à l'autre, la réponse que donne la communauté au besoin peut également varier. Outre les services publics, les organismes communautaires constituent une forme de réponse, mais il en existe d'autres (entreprises d'économie sociale, clubs de service, modèle coopératif, etc.). Afin de situer l'univers des organismes communautaires dans le grand ensemble des organismes à but non lucratif constitués selon la partie III de la Loi sur les compagnies, une comparaison a été établie entre le nombre d'organismes communautaires recensé (financé) dans la région et l'ensemble des organismes sans but lucratif. Cette information peut compléter les données présentées dans le présent document.

Il aurait été intéressant de compléter l'information relative au soutien financier versé aux organismes communautaires par le gouvernement du Québec par de l'information sur les autres organismes sans but lucratif issus de la communauté. Malheureusement, aucune information n'existe à cet égard. Tout au plus avons-nous obtenu du Registraire des entreprises la proportion d'organismes sans but lucratif par région et le nombre total d'organismes sans but lucratif immatriculés et constitués en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies.

25. Cette donnée a été obtenue en appliquant aux 1 135 000 bénévoles du Québec la même proportion que les organismes communautaires soutenus par le gouvernement du Québec (4 991) représentent au sein de l'ensemble des organismes sans but lucratif (48 832), c'est-à-dire un peu plus de 10 %.



Les autres organismes sans but lucratif sont, par exemple, des clubs sociaux, des organismes caritatifs, des entreprises d'économie sociale, des associations bénévoles, des associations de loisirs, des centres de la petite enfance, etc. Cela exclut cependant les coopératives. Il serait intéressant, dans une autre étude, d'explorer qui sont les organismes sans but lucratif qui ne sont pas soutenus financièrement par le gouvernement du Québec en action communautaire. Cela nous permettrait d'avoir une image davantage complète de ce qui émane de la communauté dans une région donnée.

Tableau 16
Nombre d'organismes sans but lucratif et nombre d'organismes communautaires
soutenus financièrement par le gouvernement du Québec en 2003-2004

Région	Organismes sans but lucratif constitués en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies		Nombre d'organismes communautaires soutenus par l'appareil gouvernemental	Proportion (organismes communautaires/OSBL)	Proportion de la population régionale
	%	Nombre			
01	2,3	1 123	216	19,2	2,7
02	2,7	1 318	283	21,5	3,7
03	7,3	3 565	435	12,2	8,8
04	2,6	1 270	214	16,9	3,4
05	3,7	1 807	227	12,6	4,0
06	30,8	15 041	1 207	8,0	24,9
07	2,8	1 367	211	15,4	4,5
08	1,7	830	203	24,5	1,9
09	0,9	439	162	36,9	1,3
10	0,3	146	66	45,1	0,5
11	1,0	488	160	32,8	1,3
12	4,8	2 344	254	10,8	5,2
13	4,9	2 393	115	4,8	4,8
14	5,1	2 490	246	9,9	5,5
15	6,8	3 321	224	6,7	6,6
16	16,3	7 960	595	7,5	17,9
17	3,0	1 465	173	11,8	3,0
Hors Québec	3,0	1 465	-	-	-
TOTAL	100,0	48 832	4 991	10,2	100,0

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004 et Registraire des entreprises, mars 2004.

Ainsi, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean compte 1 318 organismes sans but lucratif constitués en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies. De ce nombre, 283 ont reçu un soutien financier du gouvernement du Québec à titre d'organismes communautaires. Cela représente une proportion de 21,5 % pour la région, alors qu'elle se situait à 10,2 % pour l'ensemble du Québec. Cela veut donc dire qu'il existe au Saguenay–Lac-Saint-Jean une proportion importante d'organismes qui font partie du giron des organismes soutenus par le gouvernement du Québec.



Conclusion

Le présent profil décrit la réalité des organismes communautaires du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui sont subventionnés par le gouvernement du Québec. Les organismes communautaires émergent d'initiatives de citoyennes et de citoyens qui souhaitent se doter de ressources qui répondent à un besoin de leur communauté. L'effet accumulé de chacune de ces initiatives a fait du milieu communautaire un acteur incontournable du développement social du Québec. Cet effet se fait sentir tant sur les plans de la prévention, de la promotion et de l'évolution de la connaissance sur certains problèmes que sur celui de l'intervention directe auprès de personnes qui en ont besoin. L'intervention du gouvernement vise justement à encourager cette initiative plutôt qu'une prise en charge.

Par ailleurs, la démonstration sur l'importance économique révèle que le secteur communautaire génère une activité économique à ne pas négliger dans la région. Rappelons que nous évaluons son importance à 32,4 millions de dollars, ce qui représente une contribution de 795 emplois. De plus, nous évaluons à 41 688 le nombre de bénévoles qui consacrent leur temps et leur énergie à aider des gens au sein d'organismes sans but lucratif de la région²⁶. Cela représente une contribution inestimable.

Nous croyons que l'ensemble des acteurs régionaux est concerné par la consolidation de cette richesse collective et nous espérons qu'ils contribueront à la développer.

Nous souhaitons que ce profil, qui se veut un outil de transparence appelé à évoluer, favorise une meilleure connaissance du milieu communautaire dans la région. Son attrait repose également sur le fait qu'il suscite certaines questions qui, pour trouver réponse, commanderont des discussions entre les acteurs de la scène régionale. De ces échanges peut naître une dynamique de développement des plus fructueuses.

26. Ces bénévoles sont actifs au sein de l'ensemble des organismes sans but lucratif de la région et non seulement auprès de ceux que nous considérons comme des organismes communautaires.



**Liste des organismes communautaires soutenus par l'appareil gouvernemental
selon les trois modes de soutien financier par MRC ou territoire équivalent
Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2003-2004**

Le nom indiqué dans la liste est le nom officiel de l'organisme tel qu'il est inscrit au Registre des entreprises.

MRC/territoire équivalent	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Lac-Saint-Jean-Est	Accès loisirs familles Lac Saint-Jean Est	MSSS	Local	
	Association des citoyennes averties d'Alma inc.	MAMSL (SLS)	Local	
	Association des citoyennes averties d'Alma inc.	MSSS	Local	
	Association des handicapés de Desbiens inc.	MSSS	Local	
	Association des personnes handicapées visuelles de la région 02 inc.	MSSS	Régional	
	Association des ressources alternatives et communautaires en santé mentale région 02	MSSS	Régional	
	Association québécoise pour la défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section Alma inc.	MSSS	Local	
	Camp patmos des églises évangéliques baptiste du Québec	MAMSL (SLS)	Régional	
	Centre communautaire d'aide à la jeunesse Tandem Lac-Saint-Jean-Est	MSSS	Local	
	Centre d'action bénévole du Lac inc.	MSP	Local	
	Centre d'action bénévole du Lac inc.	MSSS	Local	
	Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes Saguenay Lac-St-Jean (CAAP)	MSSS	Régional	
	Centre de femmes Au quatre-temps	MSSS	Local	
	Centre de solidarité internationale du Saguenay–Lac-Saint-Jean inc.	MRI	Local	
	Centre Le S.P.O.T.	MSSS	Local	



MRC/territoire équivalent	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Lac-Saint-Jean-Est	Centre québécois de développement durable	MENV	National	
	Club Kinocœur	MSSS	Local	
	Comité des droits sociaux d'Alma	MESSF (SACA)	Local	
	Comité du travail de rue d'Alma	MSSS	Local	
	Comité zone d'interventions prioritaires (ZIP) Alma-Jonquière	MENV	Local	
	Conseil du loisir scientifique du Saguenay–Lac-Saint-Jean	MDERR (Recherche)	Régional	
	Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay–Lac-Saint-Jean	MENV	Régional	√
	Contact jeunesse Lac St-Jean inc.	MSSS	Local	
	Corporation régionale de développement de la récupération et du recyclage région 02	MESSF (Emploi-Québec)	Régional	
	FADOQ Région Saguenay–Lac-St-Jean / Ungava	SA	Régional	
	FADOQ Région Saguenay–Lac-St-Jean / Ungava	MSSS	Régional	
	Foyer d'apprentissage et d'autonomie sociale P.A.S. inc.	MSSS	Local	
	Grands frères et grandes sœurs du Lac St-Jean Est	MSSS	Local	
	Groupe Centre-Lac d'Alma	MEQ	Régional	
	Groupe Centre-Lac d'Alma	MSSS	Régional	
	Groupe de promotion et de défense des droits en santé mentale de la région 02 inc.	MESSF (SACA)	Local	
	Groupe de promotion et de défense des droits en santé mentale de la région 02 inc.	MSSS	Local	
	Groupe de soutien de St-Nazaire	MSSS	Local	
	Information et référence Région 02	MSSS	Régional	
	Intervention travail inc.	MESSF (Emploi-Québec)	Local	



MRC/territoire équivalent	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Lac-Saint-Jean-Est	Journal Le brunois	MCC	Local	
	La bivoie inc.	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	La clé, Centre de lecture et d'écriture	MEQ	Régional	
	La maison des jeunes de Desbiens	MSSS	Local	
	La passerelle d'Alma inc.	MSSS	Local	
	La popote roulante d'Alma	MSSS	Local	
	Le comité de santé de St-Ludger- de-Milot inc.	MSSS	Local	
	Les gens oubliés de Notre-Dame- d'Hébertville inc.	MESSF (SACA)	Local	
	Maison des jeunes d'Alma inc.	MSSS	Local	
	Maison des jeunes de Delisle	MSSS	Local	
	Maison des jeunes de Lamarche	MSSS	Local	
	Maison des jeunes de Métabetchouan	MSSS	Local	
	Maison des jeunes de Saint- Gédéon	MSSS	Local	
	Maison des jeunes de St-Bruno du Lac St-Jean	MSSS	Local	
	Parentfant	MESSF (Famille)	Local	
	Parents-Branchés	MESSF (Famille)	Local	
	Popote roulante St-Sacrement	MSSS	Local	
	Prévention, aide et soutien en santé mentale Lac St-Jean Est	MSSS	Local	
	Recif-02	MESSF (SACA)	Régional	√
	Regroupement loisirs et sports Saguenay–Lac-Saint-Jean	MCC	Local	
	Service budgétaire et communautaire d'Alma	MESSF (SACA)	Local	
	Service budgétaire et communautaire d'Alma	OPC	Local	
	Service d'accompagnement pour jeunes mères "La nichée"	MSSS	Local	
	Service d'entraide pour les femmes "La cigogne"	MESSF (Famille)	Local	



MRC/territoire équivalent	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Lac-Saint-Jean-Est	Service d'information et intervention en toxicomanie (Unité Domrémy d'Alma)	MSSS	Local	
	Service relance Saguenay–Lac-St-Jean inc.	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	Société Alzheimer de la Sagamie	MSSS	Régional	
	Soli-Can Lac-Saint-Jean Est (Solidarité-Cancer)	MSSS	Local	
	Station jeunesse inc.	MSSS	Local	
Le Domaine-du-Roy	Action bénévole Entre-Deux Saint-André	MSSS	Local	
	Actions bénévoles de Ste-Hedwidge inc.	MSSS	Local	
	Agence grand frère, grande sœur du Domaine du Roy inc.	MSSS	Local	
	Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (A.Q.E.P.A.) Lac Saint-Jean (02 Est) inc.	MSSS	Régional	
	Association jeannoise pour l'intégration sociale inc.	MSSS	Local	
	Association pour personnes handicapées "Le goéland" inc.	MSSS	Local	
	Association proximité jeunesse de la MRC Domaine-du-Roy	MSSS	Local	
	Association québécoise pour la défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section St-Félicien	SA	Local	
	Association regroupant les amis et personnes aphasiques du Lac St-Jean (A.R.A.P.A.L.) inc.	MSSS	Local	
	C.A.P. accueil jeunesse	MSSS	Local	
	Calacs entre elles	MSSS	Local	
	Carrefour jeunesse-emploi comté Roberval	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	Centre d'action bénévole L'atelier communautaire de St-Félicien	MSSS	Local	
	Centre de femmes "La source" inc.	MSSS	Local	
	Centre de femmes "La source" inc.	SCF	Local	



MRC/territoire équivalent	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Le Domaine-du-Roy	Centre de femmes "La source" inc.	SCF	Local	
	Centre de services bénévoles de St-Prime	MSSS	Local	
	Centre des bénévoles Roberval inc.	MSSS	Local	
	Centre Le bouscueil de Roberval inc.	MSSS	Local	
	Centre Nelligan (Parents, amis et amies de la santé mentale inc.)	MSSS	Local	
	Centre résidentiel communautaire de Roberval	MSP	Local	
	Centre vacances nature de Lac Bouchette inc.	MAMSL (SLS)	Régional	
	Corporation des services bénévoles de transport et d'accueil de La Doré inc.	MSSS	Local	
	Corporation médiatique Teuehikan	MCC	Local	
	Diabète Lac-Saint-Jean	MSSS	Régional	
	Entraide amicale St-François-de-Sales inc.	MSSS	Local	
	Entraide bénévole, Chambord	MSSS	Local	
	Escale du centre-ville (secteur St-Félicien) inc.	MSSS	Local	
	Fondation Chanoine Lavoie inc.	MSSS	Local	
	Groupe bénévole Mme Hermel Gauthier inc.	MSSS	Local	
	Idéaux travail	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	La corporation des services aux handicapés du comté Roberval inc.	MSSS	Local	
	La maison du cheminement	MSSS	Local	
	La télévision communautaire de Roberval inc.	MCC	Local	
	L'association canadienne pour la santé mentale, Filiale du Lac St-Jean	MSSS	Régional	
	L'association Éveil-Naissance	MESSF (Famille)	Local	



MRC/territoire équivalent	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Le Domaine-du-Roy	L'auberge de l'amitié Roberval inc.	MSSS	Local	
	Le centre d'alphabétisation du comté Roberval inc.	MEQ	Régional	
	Le centre populaire de Roberval	MSSS	Local	
	Le havre du Lac St-Jean	MSSS	Local	
	Le jardin des bleuets secteur Chambord inc.	MSSS	Local	
	Le journal d'un lac à l'autre inc.	MCC	Local	
	Le lien La doré inc.	MCC	Local	
	L'escale du lac inc.	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	Maison de jeunes "Laser" Roberval	MSP	Local	
	Maison de jeunes "Laser" Roberval	MSSS	Local	
	Maison de jeunes de St-Prime	MSSS	Local	
	Maison des jeunes (12-18)			
	L'entre-parenthèse de Chambord	MSSS	Local	
	Maison des jeunes de La Doré inc.	MSSS	Local	
	Service budgétaire populaire de St-Félicien	MESSF (SACA)	Local	
	Service budgétaire populaire de St-Félicien	MSSS	Local	
	Service budgétaire populaire de St-Félicien	OPC	Local	
	Service d'aide en toxicomanie (S.A.T.) Domaine-du-Roy	MSSS	Local	
	Services d'entraide Robervalois	MSSS	Local	
	Services et qualité de vie La Doré	MSSS	Local	
Le Fjord-du-Saguenay	Association pour personnes handicapées A.B.C.S.	MSSS	Local	
	Camp brochet	MAMSL (SLS)	Régional	
	Centre de services du mieux-vivre de Bégin, Shipshaw, St-Charles et St-Ambroise	MSSS	Local	
	Chanson en fête de St-Ambroise inc.	MCC	Local	



MRC/territoire équivalent	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Le Fjord-du-Saguenay	Comité de bassin de la rivière à Mars	MENV	Local	
	Comité des malades de St-Fulgence	MSSS	Local	
	Groupe aide-action St-Honoré	MSSS	Local	
	Groupe d'action communautaire de Falardeau inc.	MSSS	Local	
	Groupe d'action communautaire de l'A.P.R.S. inc.	MSSS	Local	
	Groupe d'actions communautaires de santé bénévole (G.A.C.S.B.) inc.	MSSS	Local	
	Les ateliers "Le jardin du coin Canton Tremblay"	MESSF (Famille)	Local	
	Les bénévoles de St-Félix d'Otis inc.	MSSS	Local	
	Maison de jeunes de St-Ambroise	MSSS	Local	
	Maison des jeunes Alaxion	MSSS	Local	
	Maison des jeunes de St-Charles-de-Bourget	MSSS	Local	
	Maison des jeunes du Bas-Saguenay	MSSS	Local	
	Maison des jeunes St-Honoré	MSSS	Local	
	Organisme d'alphabétisation « Lettres vivantes »	MEQ	Local	
	Regroupement des centres d'alphabétisation Mot à mot	MEQ	Local	
	Rivage de la rivière du Moulin	MENV	Local	
Maria-Chapdelaine	Base de plein-air Pointe-Racine inc.	MAMSL (SLS)	Local	
	Centre de femmes du pays Maria Chapdelaine	MSSS	Local	
	Centre de santé mentale L'arrimage	MSSS	Local	
	Centre Plein vie inc.	MSSS	Local	
	Comité bénévole Ste-Élisabeth-de-Proulx	MSSS	Local	
	Comité bénévole St-Eugène d'Argentenay	MSSS	Local	



MRC/territoire équivalent	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Maria-Chapdelaine	Comité des malades d'Albanel	MSSS	Local	
	Gestion arpidôme inc.	MAMSL (SLS)	Local	
	Grands-frères et grandes-sœurs Lac-St-Jean-Nord	MSSS	Local	
	Groupe espoir Dolbeau-Mistassini inc.	MSSS	Local	
	La main du samaritain inc.	MESSF (SACA)	Local	
	La maison des jeunes Le pentagone inc.	MSSS	Local	
	L'alliance laurentienne des Métis et Indiens sans statut, local 30 Mistassini inc.	MESSF (SACA)	Local	
	L'association monoparentale La relance inc.	MESSF (Famille)	Local	
	Le comité d'alpha d'Albanel	MEQ	Local	
	Le cran... d'arrêt	MSSS	Local	
	Le groupe "Les amis de Saint- Stanislas"	MSSS	Local	
	Le tournant, développement feuillus inc.	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	L'entraide bénévole de Notre- Dame de Lorette	MSSS	Local	
	Les amis des aînés de Normandin	SA	Local	
	Les amis des aînés de Normandin	MSSS	Local	
	Les bénévoles de Girardville	MSSS	Local	
	Les bénévoles de Saint-Thomas- Didyme	MSSS	Local	
	Les bénévoles des aîné(e)s de Ste-Jeanne d'Arc	MSSS	Local	
	Les volontaires de St-Augustin Dalmas	MSSS	Local	
	Maison "Halte secours"	MSSS	Local	
	Maison Colombe - Veilleux	MSSS	Local	
	Maison de jeunes L'exode	MSSS	Local	
	Maison des jeunes Le jouvenceau	MSSS	Local	
	Maison des jeunes L'illusion	MSSS	Local	
	Maison d'intégration Norlac inc.	MSSS	Local	



MRC/territoire équivalent	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Maria-Chapdelaine	Parensemble	MESSF (Famille)	Local	
	SEMO Saguenay–Lac-St-Jean inc.	MESSF (Emploi-Québec)	Régional	
	Service d'aide 55 plus Dolbeau-Mistassini	MSSS	Local	
	Services bénévoles Péribonca inc.	MSSS	Local	
	Société de gestion environnementale (SGE)	MENV	Local	
	Société d'information Lac-St-Jean	MCC	Local	
	Toxic-Actions	MSSS	Local	
Saguenay	Accès-travail-femmes inc.	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	Aide - maman plus inc.	MESSF (Famille)	Local	
	Association canadienne pour la santé mentale section Saguenay	MSP	Régional	
	Association canadienne pour la santé mentale section Saguenay	MSSS	Régional	
	Association de la fibromyalgie (fibrosité) du Saguenay–Lac-St- Jean	MSSS	Régional	
	Association de parents d'enfants ayant un déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (A.P.E.D.A.H.) Sagamie	MSSS	Régional	
	Association des arthritiques du Saguenay-Lac St-Jean	MSSS	Local	
	Association des parents d'adolescents de Chicoutimi (A.P.A.C.)	MSSS	Local	
	Association des personnes aphasiques du Saguenay	MSSS	Local	
	Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (A.Q.E.P.A.) Saguenay (02 Ouest) inc.	MSSS	Régional	
	Association pour le développement de la personne handicapée intellectuelle du Saguenay (A.D.H.I.S.)	MSSS	Local	



MRC/territoire équivalent	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Saguenay	Association québécoise pour la défense des retraités et pré-retraités (section Chicoutimi)	MESSF (SACA)	Local	
	Association québécoise pour la défense des retraités et pré-retraités (section Chicoutimi)	MSSS	Local	
	Association québécoise pour les enfants atteints d'audi-mutité-Saguenay / Lac St-Jean	MSSS	Régional	
	Association régionale de paralysie cérébrale et autres déficiences motrices Saguenay–Lac-Saint-Jean / Chibougamau-Chapais	MSSS	Régional	
	Association régionale pour les personnes épileptiques (région 02)	MSSS	Régional	
	Association renaissance des personnes traumatisées craniennes du Saguenay– Lac-St-Jean	MSSS	Régional	
	Association renaissance des personnes traumatisées craniennes du Saguenay– Lac-St-Jean	SAAQ	Régional	
	Café jeunesse de Chicoutimi inc.	MSSS	Local	
	Carrefour communautaire Saint-Paul - secteur Sainte-Thérèse	MSSS	Local	
	Carrefour jeunesse-emploi Saguenay inc.	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	Centre alpha de Laterrière inc.	MEQ	Local	
	Centre alpha du Haut-Saguenay	MEQ	Local	
	Centre d'action bénévole de Chicoutimi inc.	MSSS	Local	
	Centre d'action bénévole de Laterrière	MSSS	Local	
	Centre d'alphabétisation de Jonquière	MEQ	Local	
	Centre de bénévolat Soif de vivre de La Baie	MSSS	Local	
	Centre de femmes Mieux-Être de Jonquière inc.	MSSS	Local	



MRC/territoire équivalent	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Saguenay	Centre de prévention du suicide région 02 inc.	MSSS	Régional	
	Centre de rencontre Le phare	MSSS	Local	
	Centre de rencontre L'escale de Jonquière inc.	MSSS	Local	
	Centre de soutien à domicile de Jonquière inc.	MSSS	Local	
	Centre féminin du Saguenay inc.	MSSS	Local	
	Cible-Action inc.	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	Comité de la zone d'intervention prioritaire (ZIP) du Saguenay	MENV	Local	
	Comité de l'environnement de Chicoutimi	MENV	Régional	
	Corporation de développement communautaire du ROC	MESSF (SACA)	Local	√
	Corporation de recherche et d'action sur les maladies héréditaires (CORAMH)	MSSS	Local	
	Corporation intégration Saguenay–Lac-Saint-Jean	MRCI	Régional	
	Corporation Les adolescents et la vie de quartier de Chicoutimi	MSSS	Local	
	Diabète Saguenay	MSSS	Local	
	Dînette roulante de Chicoutimi	MSSS	Local	
	Domaine de l'amitié inc.	MAMSL (SLS)	Local	
	Fédération des coopératives d'habitation du royaume Saguenay–Lac-Saint-Jean	SHQ	Régional	√
	Fédération régionale des organismes sans but lucratif d'habitation Saguenay Lac St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord	SHQ	Régional	√
	Femmes-action : séparation-divorce	MSSS	Local	
	Festival de musique du royaume inc.	MCC	Régional	
	Fondation internationale "des Cultures à partager"	MRI	Local	



MRC/territoire équivalent	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Saguenay	Fondation Jean-Allard	MSSS	Local	
	Fonds d'entraide communautaire inc.	MESSF (SACA)	Local	
	Groupe de gestion et de développement d'entreprise d'entraînement	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	Groupe de ressources pour les troubles de panique - G.R.T.P.	MSSS	Régional	
	Groupe de ressources techniques B.R.I.C.H. inc.	SHQ	Régional	
	Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay	MESSF (SACA)	Régional	√
	Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay	OPHQ	Régional	√
	Habitation populaire du Saguenay Lac St-Jean	SHQ	Régional	
	Interassociation des personnes handicapées du Saguenay	MSSS	Local	
	Journal La vie d'ici	MCC	Local	
	Justice alternative jeunesse Saguenay inc.	MSSS	Régional	
	L.A.S.T.U.S.E. du Saguenay (Lieu d'actions et de services travaillant dans l'unité avec les sans-emploi)	MESSF (SACA)	Régional	
	L.A.S.T.U.S.E. du Saguenay (Lieu d'actions et de services travaillant dans l'unité avec les sans-emploi)	MSSS	Régional	
	La corporation de développement communautaire des Deux-Rives	MESSF (SACA)	Local	√
	La ligue des droits et libertés de la personne du Saguenay Lac-St-Jean inc.	MESSF (SACA)	Régional	
	La maison des familles de Chicoutimi	MESSF (Famille)	Local	
	La maison des jeunes de Jonquière inc.	MSSS	Local	
	La maison des jeunes de Laterrière inc.	MSSS	Local	



MRC/territoire équivalent	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Saguenay	La Maison d'hébergement Le séjour inc.	MSSS	Local	
	La maison d'un nouvel élan inc.	SA	Local	
	La maison ISA, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel	MSSS	Régional	
	La ressource de Jonquière	MESSF (SACA)	Local	
	La rubrique inc.	MCC	Régional	
	L'association des parents d'ados de Jonquière	MESSF (Famille)	Local	
	L'association des parents d'ados de Jonquière	MSSS	Local	
	L'association des parents d'ados du Fjord	MSSS	Local	
	L'association pour la promotion des droits des personnes handicapées de Jonquière	MSSS	Local	
	Le centre alpha de La Baie et du Bas-Saguenay	MEQ	Local	
	Le centre amical de La Baie inc.	MSSS	Local	
	Le centre communautaire-horizon 3ième âge Chicoutimi-Nord	MSSS	Local	
	Le comité régional de prévention du crime-Saguenay-Lac St-Jean (district 02)	MSP	Régional	
	Le havre du Fjord inc.	MSSS	Local	
	Le maillon "Regroupement de parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale du Saguenay"	MSSS	Régional	
	Le patro de Jonquière inc.	MAMSL (SLS)	Local	
	Le service "Les habitations partagées du Saguenay"	SA	Local	
	Le service "Les habitations partagées du Saguenay"	MSSS	Local	
	Le service "Les habitations partagées du Saguenay"	SHQ	Local	
	Les aînés et les aînées de Jonquière inc.	MSSS	Local	
	Les jardins du coin Chicoutimi	MESSF (Famille)	Local	



MRC/territoire équivalent	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Saguenay	Les jardins du coin, Chicoutimi-Nord inc.	MESSF (Famille)	Local	
	Les résidences Maison blanche 02 inc.	MSSS	Local	
	Les services d'intégration sociale Nouvel Essor du Saguenay inc.	MSSS	Local	
	Local jeunes centre-ville de Chicoutimi	MSSS	Local	
	Loge m'entraide	MESSF (SACA)	Local	
	Loge m'entraide	SHQ	Local	
	Logement autonome, services partagés	MSSS	Local	
	Maison d'accueil et d'hébergement "La chambrée"	MSSS	Local	
	Maison d'accueil pour sans-abri de Chicoutimi inc.	MSSS	Local	
	Maison de l'espoir Saguenay Lac St-Jean inc.	MSSS	Local	
	Maison de quartier de Jonquière inc.	MSSS	Local	
	Maison des familles de La Baie	MESSF (Famille)	Local	
	Maison des jeunes "Évasion" de Chicoutimi inc.	MSSS	Local	
	Maison des jeunes de La Baie inc.	MSSS	Local	
	Maison des jeunes de Shipshaw	MSSS	Local	
	Maison d'hébergement S.O.S. jeunesse	MSSS	Local	
	Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Saguenay–Lac St-Jean–Chibougamau–Chapais	MESSF (SACA)	Régional	√
	Mouvement d'information, d'éducation et d'entraide dans la lutte contre le Sida (M.I.E.N.S.)	MSSS	Régional	
	Palli-Aide Accompagnement en soins palliatifs du Saguenay inc.	MSSS	Régional	
	Popote mobile de La Baie	MSSS	Local	
	Radio communautaire du Saguenay inc.	MCC	Régional	



MRC/territoire équivalent	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Saguenay	Regroupement action jeunesse 02	SAJ	Régional	
	Regroupement des centres de la petite enfance du Saguenay–Lac-Saint-Jean	MESSF (Famille)	Régional	√
	Regroupement des sourds et malentendants du Saguenay Lac-Saint-Jean	MSSS	Régional	
	Regroupement des usagers du transport adapté du Saguenay inc.	MESSF (SACA)	Régional	
	Regroupement lact-o-bébés	MSSS	Local	
	Regroupement pour personnes avec acouphènes Saguenay Lac St-Jean	MSSS	Local	
	Regroupement régional de citoyennes et citoyens pour la sauvegarde de l'environnement	MENV	Régional	√
	Sentiers nouveaux inc.	MSSS	Local	
	Service alimentaire "La recette"	MSSS	Local	
	Service budgétaire et communautaire de Chicoutimi	MESSF (SACA)	Local	
	Service budgétaire et communautaire de Chicoutimi	MSSS	Local	
	Service budgétaire et communautaire de Chicoutimi	OPC	Local	
	Service budgétaire et communautaire de Jonquière	MESSF (SACA)	Local	
	Service budgétaire et communautaire de Jonquière	OPC	Local	
	Service communautaire de consultation individualisée de Chicoutimi inc.	MSSS	Local	
	Service communautaire de travail de rue du Grand Chicoutimi	MSSS	Local	
	Service d'aide aux victimes d'actes criminels Marthe Vaillancourt	MIQ	Régional	
	Service externe de main-d'œuvre du Saguenay	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	Service externe de main-d'œuvre du Saguenay	MRCI	Local	



MRC/territoire équivalent	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Saguenay	Société canadienne de la sclérose en plaques (division du Québec)	MSSS	Régional	
	Société de l'autisme de la région du Saguenay/Lac St-Jean	MSSS	Régional	
	Table régionale des organismes communautaires 02 (T.R.O.C. 02)	MSSS	Régional	√
	Tel-Aide Saguenay–Lac-St-Jean–Côte-Nord	MSSS	Régional	

Note : Un organisme communautaire peut paraître plus d'une fois dans la liste puisqu'il peut avoir reçu du financement selon plus d'un mode de soutien financier. Le crochet (√) dans la colonne « Regroupement » indique que cet organisme est un regroupement d'organismes.



Liste des tableaux

Tableau 1 :	Indice de la situation socioéconomique des régions administratives du Québec.....	17
Tableau 2 :	Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental versé en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004	24
Tableau 3 :	Rayonnement, soutien financier en appui à la mission globale, moyenne et médiane du soutien versé pour tous les organismes communautaires en 2003-2004, Ensemble du Québec.....	25
Tableau 4 :	Rayonnement, soutien financier en appui à la mission globale, moyenne et médiane du soutien versé pour tous les organismes communautaires en 2003-2004, Saguenay–Lac-Saint-Jean.....	26
Tableau 5 :	Soutien financier versé aux regroupements d'organismes communautaires selon le rayonnement en 2003-2004, Ensemble du Québec.....	27
Tableau 6 :	Moyennes et médianes du soutien financier en appui à la mission globale de tous les organismes communautaires et selon le milieu (rural et urbain) en 2003-2004	28
Tableau 7 :	Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental versé pour des ententes de service en 2002-2003 et 2003-2004	30
Tableau 8 :	Soutien financier gouvernemental versé pour des projets ponctuels selon les principaux ministères ou organisme subventionnaires en 2003-2004, Ensemble du Québec	31
Tableau 9 :	Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental versé pour des projets ponctuels en 2002-2003 et 2003-2004	31
Tableau 10 :	Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004, Ville de Saguenay	35
Tableau 11 :	Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004, MRC de Lac-Saint-Jean-Est	36
Tableau 12 :	Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004, MRC Le Domaine-du-Roy	36
Tableau 13 :	Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004, MRC de Maria-Chapdelaine	37
Tableau 14 :	Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004, MRC Le Fjord-du-Saguenay.....	37
Tableau 15 :	Importance économique du secteur communautaire pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean et l'ensemble du Québec en 2003-2004.....	51
Tableau 16 :	Nombre d'organismes sans but lucratif et nombre d'organismes communautaires soutenus financièrement par le gouvernement du Québec en 2003-2004	52



Liste des graphiques

Graphique 1 : Répartition du nombre d'organismes par tranche de soutien financier en appui à la mission globale en 2003-2004, Ensemble du Québec	21
Graphique 2 : Nombre d'organismes communautaires soutenus, par ministère ou organisme gouvernemental, en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004, Ensemble du Québec.....	22
Graphique 3 : Répartition du nombre d'organismes par tranche de soutien financier en appui à la mission globale en 2003-2004, Saguenay–Lac-Saint-jean	23
Graphique 4 : Nombre d'organismes communautaires soutenus, par ministère ou organisme gouvernemental, en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004, Saguenay–Lac-Saint-jean.....	23
Graphique 5 : Répartition de la valeur des dons des fondations publiques par région administrative en 2000	43
Graphique 6 : Répartition de la valeur des dons des fondations privées par région administrative en 2000	44
Graphique 7 : Répartition de la valeur des dons des œuvres de bienfaisance par région administrative en 2000	45



Liste des annexes

- Annexe I :** Population, superficie des terres et densité de la population par MRC et pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Annexe II :** Soutien financier versé en appui à la mission globale des organismes communautaires par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004
- Annexe III :** Soutien financier versé en appui à la mission globale des organismes communautaires par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003
- Annexe IV :** Soutien financier versé aux organismes communautaires dont la mission principale est la défense collective des droits, par région
- Annexe V :** Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale des organismes en milieu rural par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004, Ensemble du Québec
- Annexe VI :** Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale des organismes en milieu rural par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003, Ensemble du Québec
- Annexe VII :** Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale des organismes communautaires en milieu rural par région administrative en 2003-2004
- Annexe VIII :** Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale des organismes communautaires en milieu rural par région administrative en 2002-2003
- Annexe IX :** Soutien financier versé en ententes de service aux organismes communautaires par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004
- Annexe X :** Soutien financier versé en ententes de service aux organismes communautaires par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003
- Annexe XI :** Soutien financier versé pour des projets ponctuels aux organismes communautaires par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004
- Annexe XII :** Soutien financier versé pour des projets ponctuels aux organismes communautaires par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003
- Annexe XIII :** Soutien financier versé en appui à la mission globale aux regroupements d'organismes communautaires selon leur rayonnement par secteur en 2003-2004
- Annexe XIV :** Valeur des dons et nombre d'organismes bénéficiaires, fondations privées, fondations publiques et œuvres de bienfaisance en 2000
- Annexe XV :** Comparaison du nombre d'organismes, du soutien financier et de la population par région en 2003-2004
- Annexe XVI :** Comparaison du nombre d'organismes, du soutien financier et de la population par région en 2002-2003

Annexe I
Population, superficie des terres et densité de la population par MRC et
pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

	MRC					Région
	Lac-Saint-Jean- Est	Le Domaine- du-Roy	Le Fjord-du- Saguenay	Maria- Chapdelaine	Saguenay	
Population totale, 2004	52 001	32 468	19 796	26 427	146 353	277 045
Part de la population régionale (%)	18,8	11,7	7,1	9,5	52,8	100,0
Densité de la population au kilomètre carré, 2004	18,8	1,9	0,5	0,7	128,8	2,9
Superficie des terres en kilomètres carrés, 2003	2 771	17 400	39 051	35 534	1 136	95 893
Part de la superficie régionale (%)	2,9	18,1	40,7	37,1	1,2	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec, 2005

Annexe II
Soutien financier versé en appui à la mission globale des organismes communautaires
par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004

Ministère/organisme	Saguenay—Lac-Saint-Jean						Ensemble du Québec			
	Organismes		Soutien financier				Organismes		Soutien financier	
	Nombre	%	Montant	%	Moyenne	Médiane	Nombre	Montant	Moyenne	Médiane
MAMSL (SLS)	3	2,1	91 153 \$	1,0	30 384 \$	11 614 \$	144	9 142 287 \$	63 488 \$	56 141 \$
MCC	9	4,8	113 467 \$	2,7	12 607 \$	8 291 \$	187	4 193 193 \$	22 423 \$	10 000 \$
MDERR (Régions)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MDERR (Recherche)	1	6,3	70 000 \$	5,8	-	-	16	1 204 100 \$	75 256 \$	63 300 \$
MENV	4	7,1	134 949 \$	4,7	33 737 \$	20 807 \$	56	2 871 508 \$	51 277 \$	42 954 \$
MEQ	10	6,3	716 230 \$	5,4	71 623 \$	75 890 \$	160	13 222 997 \$	82 644 \$	80 890 \$
MESSF (Emploi-Québec)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MESSF (Famille)	13	5,0	349 506 \$	2,8	26 885 \$	32 468 \$	259	12 301 524 \$	47 496 \$	47 266 \$
MESSF (SACA)	21	4,5	812 014 \$	3,9	38 667 \$	40 000 \$	464	21 011 938 \$	45 284 \$	40 000 \$
MIQ	-	-	-	-	-	-	1	10 100 \$	-	-
MRCI	-	-	-	-	-	-	43	1 718 294 \$	39 960 \$	28 500 \$
MRI	1	5,9	39 754 \$	5,9	-	-	17	677 610 \$	39 859 \$	35 883 \$
MSP	-	-	-	-	-	-	3	97 000 \$	32 333 \$	40 000 \$
MSSS	171	6,3	11 074 823 \$	4,4	64 765 \$	37 312 \$	2 708	254 031 810 \$	93 808 \$	60 227 \$
OPHQ	-	-	-	-	-	-	1	25 000 \$	-	-
SAA	-	-	-	-	-	-	10	1 129 871 \$	112 987 \$	97 500 \$
SHQ	5	10,6	92 423 \$	6,4	18 485 \$	15 000 \$	47	1 440 398 \$	30 647 \$	29 700 \$
TOTAL	238	5,8*	13 494 319 \$	4,2*	56 699 \$	35 303 \$	4 116	323 077 630 \$	78 493 \$	53 251 \$

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

Annexe III
Soutien financier versé en appui à la mission globale des organismes communautaires
par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003

Ministère/organisme	Saguenay—Lac-Saint-Jean						Ensemble du Québec			
	Organismes		Soutien financier				Organismes	Soutien financier		
	Nombre	%	Montant	%	Moyenne	Médiane		Montant	Moyenne	Médiane
MAMSL (SLS)	4	4,9	142 668 \$	2,6	35 667 \$	26 742 \$	81	5 485 633 \$	67 724 \$	63 019 \$
MCC	11	5,6	154 645 \$	3,3	14 059 \$	8 000 \$	198	4 666 634 \$	23 569 \$	10 000 \$
MDERR (Régions)	-	-	-	-	-	-	1	600 000 \$	600 000 \$	600 000 \$
MDERR (Recherche)	-	-	-	-	-	-	1	70 000 \$	70 000 \$	70 000 \$
MENV	3	8,8	98 949 \$	4,6	32 983 \$	8 336 \$	34	2 143 508 \$	63 044 \$	85 000 \$
MEQ	10	6,3	665 000 \$	5,5	66 500 \$	70 000 \$	159	12 148 741 \$	76 407 \$	75 000 \$
MESSF (Emploi-Québec)	-	-	-	-	-	-	3	29 256 \$	9 752 \$	8 102 \$
MESSF (Famille)	-	-	-	-	-	-	11	797 202 \$	72 473 \$	44 898 \$
MESSF (SACA)	21	4,6	768 614 \$	3,8	36 601 \$	40 000 \$	452	19 978 461 \$	44 200 \$	41 462 \$
MJQ	-	-	-	-	-	-	1	10 137 \$	10 137 \$	10 137 \$
MRCI	-	-	-	-	-	-	28	844 077 \$	30 146 \$	24 448 \$
MRI	1	5,9	39 755 \$	5,9	39 755 \$	39 755 \$	17	677 610 \$	39 859 \$	35 882 \$
MRN	-	-	-	-	-	-	1	44 000 \$	44 000 \$	44 000 \$
MSP	-	-	-	-	-	-	5	280 997 \$	56 199 \$	45 000 \$
MSSS	174	6,1	8 581 560 \$	3,7	49 319 \$	30 321 \$	2 866	233 402 766 \$	81 439 \$	52 275 \$
OPHQ	-	-	-	-	-	-	2	32 490 \$	16 245 \$	16 245 \$
SAA	-	-	-	-	-	-	9	713 228 \$	79 248 \$	55 000 \$
SHQ	5	10,4	57 606 \$	5,1	11 521 \$	9 000 \$	48	1 124 817 \$	23 434 \$	21 075 \$
TOTAL	229	5,8*	10 508 797 \$	3,7*	45 890 \$	30 416 \$	3 917	283 049 557 \$	72 262 \$	48 089 \$

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003.

Annexe IV
Soutien financier versé aux organismes communautaires
dont la mission principale est la défense collective des droits, par région

Région administrative	2002-2003		2003-2004	
	Nombre d'organismes	Soutien financier	Nombre d'organismes	Soutien financier
Bas-Saint-Laurent	15	589 925 \$	15	608 113 \$
Saguenay–Lac-Saint-Jean	17	552 330 \$	16	635 679 \$
Capitale-Nationale	28	1 378 963 \$	28	1 409 000 \$
Mauricie	22	290 184 \$	22	750 400 \$
Estrie	25	562 852 \$	25	1 054 469 \$
Montréal	102	5 303 873 \$	102	5 347 908 \$
Outaouais	15	568 713 \$	15	565 192 \$
Abitibi-Témiscamingue	12	485 500 \$	12	493 252 \$
Côte-Nord	7	370 767 \$	7	387 025 \$
Nord-du-Québec	-	-	-	-
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	7	335 691 \$	7	335 691 \$
Chaudière-Appalaches	11	476 575 \$	11	493 102 \$
Laval	8	397 474 \$	7	390 965 \$
Lanaudière	20	566 133 \$	20	893 528 \$
Laurentides	14	583 374 \$	14	594 644 \$
Montérégie	37	963 383 \$	37	1 541 946 \$
Centre-du-Québec	17	807 184 \$	16	778 453 \$
TOTAL	357	14 232 921 \$	354	16 279 367 \$

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.

Annexe V
Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale des organismes en milieu rural
par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004
Ensemble du Québec

Ministère/organisme	Nombre d'organismes en milieu rural	%	Montant mission globale en milieu rural	%	Nombre total d'organismes	Montant total mission globale
MAMSL (SLS)	6	4,2	245 502 \$	2,7	144	9 142 287 \$
MCC	108	57,8	1 618 778 \$	38,6	187	4 193 193 \$
MDERR (Régions)	-	-	-	-	-	-
MDERR (Recherche)	-	-	-	-	16	1 204 100 \$
MENV	12	21,4	275 464 \$	9,6	56	2 871 508 \$
MEQ	45	28,1	3 538 918 \$	26,8	160	13 222 997 \$
MESSF (Emploi-Québec)	-	-	-	-	-	-
MESSF (Famille)	69	26,6	2 695 029 \$	21,9	259	12 301 524 \$
MESSF (SACA)	74	15,9	2 603 404 \$	12,4	464	21 011 938 \$
MIQ	-	-	-	-	1	10 100 \$
MRCI	1	2,3	21 500 \$	1,3	43	1 718 294 \$
MRI	-	-	-	-	17	677 610 \$
MSP	-	-	-	-	3	97 000 \$
MSSS	800	29,5	54 510 856 \$	21,5	2 708	254 031 810 \$
OPHQ	-	-	-	-	1	25 000 \$
SAA	3	30,0	209 908 \$	18,6	10	1 129 871 \$
SHQ	2	4,3	92 788 \$	6,4	47	1 440 398 \$
TOTAL	1 120	27,2*	65 812 147 \$	20,4*	4 116	323 077 630 \$

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

Annexe VI
Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale des organismes en milieu rural
par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003
Ensemble du Québec

Ministère/organisme	Nombre d'organismes en milieu rural	%	Montant mission globale en milieu rural	%	Nombre total d'organismes	Montant total mission globale
MAMSL (SLS)	7	8,6	292 935 \$	5,3	81	5 485 633 \$
MCC	111	56,1	1 647 412 \$	35,3	198	4 666 634 \$
MDERR (Régions)	-	-	-	-	1	600 000 \$
MDERR (Recherche)	-	-	-	-	1	70 000 \$
MENV	3	8,8	120 556 \$	5,6	34	2 143 508 \$
MEQ	46	28,9	3 220 777 \$	26,5	159	12 148 741 \$
MESSF (Emploi-Québec)	-	-	-	-	3	29 256 \$
MESSF (Famille)	-	-	-	-	11	797 202 \$
MESSF (SACA)	74	16,4	2 284 588 \$	11,4	452	19 978 461 \$
MJQ	-	-	-	-	1	10 137 \$
MRCI	1	3,6	7 000 \$	0,8	28	844 077 \$
MRI	-	-	-	-	17	677 610 \$
MRN	-	-	-	-	1	44 000 \$
MSP	1	20,0	45 000 \$	16,0	5	280 997 \$
MSSS	829	28,9	49 817 810 \$	21,3	2 866	233 402 766 \$
OPHQ	-	-	-	-	2	32 490 \$
SAA	3	33,3	129 908 \$	18,2	9	713 228 \$
SHQ	2	4,2	77 388 \$	6,9	48	1 124 817 \$
TOTAL	1 077	27,5*	57 643 374 \$	20,4*	3 917	283 049 557 \$

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003.

Annexe VII
Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale
des organismes communautaires en milieu rural par région administrative en 2003-2004

Région administrative	Nombre d'organismes en milieu rural	Montant mission globale en milieu rural	Moyenne du soutien financier	Médiane du soutien financier	Nombre total d'organismes	%	Montant total mission globale	%
Bas-Saint-Laurent	90	4 832 458 \$	53 694 \$	35 793 \$	173	52,0	11 908 860 \$	40,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	85	3 186 898 \$	37 493 \$	26 398 \$	238	35,7	13 494 319 \$	23,6
Capitale-Nationale	57	4 062 017 \$	71 263 \$	45 151 \$	334	17,1	28 003 417 \$	14,5
Mauricie	41	2 378 620 \$	58 015 \$	54 249 \$	179	22,9	14 015 969 \$	17,0
Estrie	54	4 039 767 \$	74 811 \$	65 976 \$	183	29,5	12 166 205 \$	33,2
Montréal	-	-	-	-	985	-	90 475 489 \$	-
Outaouais	59	5 155 298 \$	87 378 \$	53 546 \$	186	31,7	20 604 949 \$	25,0
Abitibi-Témiscamingue	76	3 152 413 \$	41 479 \$	16 974 \$	173	43,9	9 037 736 \$	34,9
Côte-Nord	70	2 700 174 \$	38 574 \$	21 801 \$	143	49,0	7 980 756 \$	33,8
Nord-du-Québec	56	4 272 602 \$	76 296 \$	36 250 \$	56	100,0	4 272 602 \$	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	126	8 127 961 \$	64 508 \$	46 429 \$	126	100,0	8 127 961 \$	100,0
Chaudière-Appalaches	108	5 263 798 \$	48 739 \$	35 403 \$	212	50,9	12 722 917 \$	41,4
Laval	-	-	-	-	99	-	10 039 409 \$	-
Lanaudière	88	5 410 310 \$	61 481 \$	41 435 \$	206	42,7	16 567 373 \$	32,7
Laurentides	67	4 600 958 \$	68 671 \$	58 488 \$	174	38,5	14 603 726 \$	31,5
Montérégie	87	4 454 131 \$	51 197 \$	52 372 \$	502	17,3	36 826 235 \$	12,1
Centre-du-Québec	56	4 174 743 \$	74 549 \$	61 448 \$	147	38,1	12 229 707 \$	34,1
TOTAL	1 120	65 812 147 \$	58 761 \$	40 361 \$	4 116	27,2*	323 077 630 \$	20,4*

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

Annexe VIII
Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale
des organismes communautaires en milieu rural par région administrative en 2002-2003

Région administrative	Nombre d'organismes en milieu rural	Montant mission globale en milieu rural	Moyenne du soutien financier	Médiane du soutien financier	Nombre total d'organismes	%	Montant total mission globale	%
Bas-Saint-Laurent	88	4 373 985 \$	49 704 \$	27 782 \$	170	51,8	10 818 727 \$	40,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	79	2 351 669 \$	29 768 \$	16 196 \$	229	34,5	10 508 797 \$	22,4
Capitale-Nationale	55	3 515 370 \$	63 916 \$	44 093 \$	323	17,0	26 094 399 \$	13,5
Mauricie	41	2 183 712 \$	53 261 \$	50 733 \$	178	23,0	13 113 328 \$	16,7
Estrie	53	3 772 270 \$	71 175 \$	64 430 \$	170	31,2	10 851 244 \$	34,8
Montréal	-	-	-	-	898	-	79 805 634 \$	-
Outaouais	60	4 824 135 \$	80 402 \$	52 190 \$	180	33,3	19 041 091 \$	25,3
Abitibi-Témiscamingue	77	2 901 549 \$	37 682 \$	16 679 \$	168	45,8	8 269 354 \$	35,1
Côte-Nord	67	2 386 033 \$	35 612 \$	20 375 \$	133	50,4	6 872 535 \$	34,7
Nord-du-Québec	55	3 529 140 \$	64 166 \$	28 786 \$	55	100,0	3 529 140 \$	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	122	7 501 758 \$	61 490 \$	45 725 \$	122	100,0	7 501 758 \$	100,0
Chaudière-Appalaches	103	4 542 744 \$	44 104 \$	30 093 \$	206	50,0	11 374 857 \$	39,9
Laval	-	-	-	-	96	-	8 905 057 \$	-
Lanaudière	79	4 777 349 \$	60 473 \$	44 000 \$	184	42,9	14 003 402 \$	34,1
Laurentides	67	4 292 982 \$	64 074 \$	57 541 \$	166	40,4	12 999 307 \$	33,0
Montréal	76	2 877 009 \$	37 855 \$	34 248 \$	488	15,6	27 812 349 \$	10,3
Centre-du-Québec	55	3 813 669 \$	69 339 \$	60 000 \$	151	36,4	11 548 578 \$	33,0
TOTAL	1 077	57 643 374 \$	53 522 \$	37 883 \$	3 917	27,5*	283 049 557 \$	20,4

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003.

Annexe IX
Soutien financier versé en ententes de service aux organismes communautaires
par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004

Ministère/organisme	Saguenay—Lac-Saint-Jean						Ensemble du Québec			
	Organismes		Soutien financier				Organismes	Soutien financier		
	Nombre	%	Montant	%	Moyenne	Médiane	Nombre	Montant	Moyenne	Saguenay— Lac-Saint-Jean
MAMSL (SLS)	6	5,9	133 662 \$	4,7	22 277 \$	24 069 \$	102	2 853 557 \$	27 976 \$	28 518 \$
MCC	1	33,3	15 310 \$	33,3	-	-	3	45 935 \$	15 312 \$	15 310 \$
MDERR (Régions)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MDERR (Recherche)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MENV	3	15,0	32 632 \$	17,2	10 877 \$	7 000 \$	20	189 905 \$	9 495 \$	5 000 \$
MEQ	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MESSF (Emploi-Québec)	14	3,6	4 528 915 \$	3,4	323 494 \$	321 009 \$	384	133 155 320 \$	346 759 \$	296 631 \$
MESSF (Famille)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MESSF (SACA)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MJQ	1	5,9	292 780 \$	5,7	-	-	17	5 116 977 \$	300 999 \$	292 780 \$
MRCI	1	1,5	92 000 \$	1,4	-	-	66	6 442 400 \$	97 612 \$	68 650 \$
MRI	-	-	-	-	-	-	1	265 000 \$	-	-
MSP	3	2,8	914 927 \$	6,8	304 976 \$	419 605 \$	107	13 498 458 \$	126 154 \$	26 776 \$
MSSS	72	8,1	1 115 333 \$	2,3	15 491 \$	10 672 \$	886	48 054 432 \$	54 238 \$	18 623 \$
OPHQ	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SAA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SAAQ	1	6,7	105 263 \$	4,8	-	-	15	2 199 780 \$	146 652 \$	105 263 \$
SAJ	1	12,5	162 007 \$	10,0	-	-	8	1 617 648 \$	202 206 \$	168 275 \$
SHQ	3	7,0	66 031 \$	5,0	22 010 \$	12 582 \$	43	1 318 932 \$	30 673 \$	12 584 \$
TOTAL	106	6,4*	7 458 860 \$	3,5*	70 367 \$	16 403 \$	1 652	214 758 344 \$	129 999 \$	37 302 \$

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

Annexe X
Soutien financier versé en ententes de service aux organismes communautaires
par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003

Ministère/organisme	Saguenay—Lac-Saint-Jean						Ensemble du Québec			
	Organismes		Soutien financier				Organismes	Soutien financier		
	Nombre	%	Montant	%	Moyenne	Médiane	Nombre	Montant	Moyenne	Médiane
MAMSL (SLS)	6	5,8	144 176 \$	4,9	24 029 \$	25 758 \$	103	2 914 450 \$	28 296 \$	28 131 \$
MCC	1	33,3	15 310 \$	33,3	15 310 \$	15 310 \$	3	45 935 \$	15 312 \$	15 310 \$
MENV	-	-	-	-	-	-	15	224 556 \$	14 970 \$	5 000 \$
MESSF (Emploi-Québec)	14	3,7	4 614 315 \$	3,6	329 594 \$	321 206 \$	376	127 419 434 \$	338 881 \$	297 507 \$
MJQ	1	6,3	174 182 \$	6,3	174 182 \$	174 182 \$	16	2 781 278 \$	173 830 \$	182 301 \$
MRCI	1	1,5	80 500 \$	1,3	80 500 \$	80 500 \$	67	6 180 000 \$	92 239 \$	66 000 \$
MRI	-	-	-	-	-	-	1	405 000 \$	405 000 \$	405 000 \$
MSP	3	2,9	922 738 \$	6,9	307 579 \$	424 148 \$	102	13 297 596 \$	130 369 \$	29 750 \$
MSSS	95	10,1	3 098 221 \$	6,1	32 613 \$	12 200 \$	944	50 448 181 \$	53 441 \$	22 897 \$
SA	-	-	-	-	-	-	1	75 000 \$	75 000 \$	75 000 \$
SAAQ	1	6,7	76 975 \$	4,2	76 975 \$	76 975 \$	15	1 838 658 \$	122 577 \$	92 654 \$
SHQ	3	7,1	20 315 \$	3,6	6 772 \$	7 296 \$	42	563 502 \$	13 417 \$	6 060 \$
TOTAL	125	7,4*	9 146 732 \$	4,4*	73 174 \$	19 938 \$	1 685	206 193 590 \$	122 370 \$	40 685 \$

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003.

Annexe XI
Soutien financier versé pour des projets ponctuels aux organismes communautaires
par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004

Ministère/organisme	Saguenay—Lac-Saint-Jean						Ensemble du Québec			
	Organismes		Soutien financier				Organismes	Soutien financier		
	Nombre	%	Montant	%	Moyenne	Médiane		Montant	Moyenne	Médiane
MAMSL (AM)	-	-	-	-	-	-	11	290 900 \$	26 445 \$	25 000 \$
MAMSL (SLS)	5	3,1	46 513 \$	0,5	9 303 \$	10 350 \$	163	9 054 778 \$	55 551 \$	15 000 \$
MCC	7	9,2	34 504 \$	4,1	4 929 \$	2 743 \$	76	850 010 \$	11 184 \$	5 606 \$
MDERR (Régions)	-	-	-	-	-	-	1	9 000 \$	-	-
MDERR (Recherche)	-	-	-	-	-	-	2	70 000 \$	35 000 \$	35 000 \$
MENV	5	6,8	268 388 \$	8,3	53 678 \$	65 000 \$	74	3 220 103 \$	43 515 \$	23 904 \$
MEQ	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MESSF (Emploi-Québec)	2	2,2	44 832 \$	1,1	22 416 \$	22 416 \$	90	4 149 847 \$	46 109 \$	33 790 \$
MESSF (Famille)	2	11,8	30 000 \$	10,3	15 000 \$	15 000 \$	17	290 000 \$	17 059 \$	15 000 \$
MESSF (SACA)	-	-	-	-	-	-	36	852 235 \$	23 673 \$	22 500 \$
MJQ	-	-	-	-	-	-	2	188 013 \$	94 007 \$	94 007 \$
MRCI	1	0,6	5 000 \$	0,2	-	-	164	2 246 872 \$	13 700 \$	9 500 \$
MRI	2	6,1	306 076 \$	5,2	153 038 \$	153 038 \$	33	5 881 417 \$	178 225 \$	185 959 \$
MSP	2	6,5	77 800 \$	7,5	38 900 \$	38 900 \$	31	1 043 182 \$	33 651 \$	35 000 \$
MSSS	1	0,2	5 000 \$	-	-	-	571	14 101 934 \$	24 697 \$	10 000 \$
OPHQ	1	3,2	3 000 \$	1,4	-	-	31	219 594 \$	7 084 \$	3 000 \$
SA	5	7,4	87 100 \$	7,9	17 420 \$	18 100 \$	68	1 101 000 \$	16 191 \$	15 000 \$
SAA	-	-	-	-	-	-	13	4 308 900 \$	331 454 \$	5 000 \$
SAJ	-	-	-	-	-	-	40	255 030 \$	6 376 \$	3 615 \$
SCF	1	2,8	25 000 \$	2,7	-	-	36	920 000 \$	25 556 \$	25 000 \$
TOTAL	34	2,3*	933 213 \$	1,9*	27 447 \$	14 416 \$	1 459	49 052 815 \$	33 621 \$	12 800 \$

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2003-2004*.

Annexe XII
Soutien financier versé pour des projets ponctuels aux organismes communautaires
par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003

Ministère/organisme	Saguenay—Lac-Saint-Jean						Ensemble du Québec			
	Organismes		Soutien financier				Organismes		Soutien financier	
	Nombre	%	Montant	%	Moyenne	Médiane	Nombre	Montant	Moyenne	Médiane
FAPAQ	-	-	-	-	-	-	17	217 804 \$	12 812 \$	15 000 \$
MAMSL	-	-	-	-	-	-	22	1 405 000 \$	63 864 \$	37 500 \$
MAMSL (SLS)	16	4,9	76 487 \$	4,1	4 780 \$	3 000 \$	326	1 885 671 \$	5 784 \$	2 424 \$
MCC	5	6,3	29 087 \$	3,9	5 817 \$	4 735 \$	79	736 559 \$	9 324 \$	6 070 \$
MDERR (Recherche)	-	-	-	-	-	-	5	231 000 \$	46 200 \$	50 000 \$
MDERR (Régions)	3	15,0	135 000 \$	21,8	45 000 \$	55 000 \$	20	619 215 \$	30 961 \$	22 500 \$
MENV	7	6,1	203 129 \$	7,9	29 018 \$	16 500 \$	115	2 569 738 \$	22 346 \$	15 000 \$
MESSF (Emploi-Québec)	-	-	-	-	-	-	105	5 083 491 \$	48 414 \$	27 000 \$
MESSF (Famille)	4	4,9	74 000 \$	4,2	18 500 \$	19 000 \$	81	1 750 000 \$	21 605 \$	20 000 \$
MESSF (SACA)	1	4,0	13 500 \$	1,6	13 500 \$	13 500 \$	25	866 005 \$	34 640 \$	27 000 \$
MRCI	2	1,2	16 500 \$	0,6	8 250 \$	8 250 \$	168	2 733 187 \$	16 269 \$	10 000 \$
MRI	2	4,8	354 710 \$	6,4	177 355 \$	177 355 \$	42	5 549 113 \$	132 122 \$	82 448 \$
MRN	-	-	-	-	-	-	1	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
MSP	2	5,1	67 900 \$	5,3	33 950 \$	33 950 \$	39	1 271 452 \$	32 601 \$	26 500 \$
MSSS	67	10,6	67 438 \$	0,5	1 007 \$	881 \$	635	12 914 998 \$	20 339 \$	6 600 \$
OPC	-	-	-	-	-	-	2	17 100 \$	8 550 \$	8 550 \$
OPHQ	1	5,9	6 000 \$	5,5	6 000 \$	6 000 \$	17	110 000 \$	6 471 \$	6 000 \$
SA	2	3,9	49 500 \$	5,1	24 750 \$	24 750 \$	51	975 000 \$	19 118 \$	20 000 \$
SAA	1	7,1	1 000 \$	0,9	1 000 \$	1 000 \$	14	114 310 \$	8 165 \$	2 750 \$
SCF	2	5,0	14 425 \$	1,5	7 213 \$	7 213 \$	40	935 000 \$	23 375 \$	24 500 \$
TOTAL	115	6,4*	1 108 676 \$	2,8*	9 641 \$	1 000 \$	1 804	39 994 643 \$	22 170 \$	9 963 \$

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003.

Annexe XIII
Soutien financier versé en appui à la mission globale aux regroupements d'organismes communautaires
selon leur rayonnement par secteur en 2003-2004

Secteur	Nombre total de regroupements	Rayonnement			Montant mission globale	Moyenne	Médiane
		local	régional	national			
Lac-Saint-Jean-Est	2	-	2	-	140 000 \$	70 000 \$	-
Le Domaine-du-Roy	-	-	-	-	-	-	-
Le Fjord-du-Saguenay	-	-	-	-	-	-	-
Maria-Chapdelaine	-	-	-	-	-	-	-
Saguenay	9	2	7	-	364 874 \$	40 542 \$	59 978 \$
TOTAL	11	2	9	-	504 874 \$	45 898 \$	59 978 \$

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

Annexe XIV
Valeur des dons et nombre d'organismes bénéficiaires
fondations privées, fondations publiques et œuvres de bienfaisance en 2000

	Fondations privées			Fondations publiques			Œuvres de bienfaisance			Total
Région	Nombre d'organismes	Valeur des dons	Don moyen	Nombre d'organismes	Valeur des dons	Don moyen	Nombre d'organismes	Valeur des dons	Don moyen	Valeur des dons
01	2	26 285 \$	13 143 \$	72	440 886 \$	6 123 \$	97	177 347 \$	1 828 \$	644 518 \$
02	1	5 000 \$	5 000 \$	91	847 174 \$	9 310 \$	16	60 787 \$	3 799 \$	912 961 \$
03	30	422 635 \$	14 088 \$	164	4 577 435 \$	27 911 \$	55	160 271 \$	2 914 \$	5 160 341 \$
04	3	46 134 \$	15 378 \$	46	456 496 \$	9 924 \$	134	410 963 \$	3 067 \$	913 593 \$
05	20	267 402 \$	13 370 \$	109	816 678 \$	7 492 \$	27	37 315 \$	1 382 \$	1 121 395 \$
06	215	26 439 398 \$	122 974 \$	652	44 211 651 \$	67 809 \$	115	4 106 380 \$	35 708 \$	74 757 429 \$
07	3	76 890 \$	25 630 \$	93	1 842 313 \$	19 810 \$	34	175 339 \$	5 157 \$	2 094 542 \$
08	-	-	-	21	68 530 \$	3 263 \$	98	367 567 \$	3 751 \$	436 097 \$
09	-	-	-	70	259 320 \$	3 705 \$	3	1 545 \$	515 \$	260 865 \$
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	1	13 500 \$	13 500 \$	18	90 481 \$	5 027 \$	70	207 433 \$	2 963 \$	311 414 \$
12	-	-	-	49	904 073 \$	18 450 \$	78	103 294 \$	1 324 \$	1 007 367 \$
13	5	117 044 \$	23 409 \$	42	1 425 114 \$	33 931 \$	1	1 000 \$	1 000 \$	1 543 158 \$
14	8	74 557 \$	9 320 \$	142	554 273 \$	3 903 \$	26	150 041 \$	5 771 \$	778 871 \$
15	16	183 635 \$	11 477 \$	80	249 608 \$	3 120 \$	86	1 032 753 \$	12 009 \$	1 465 996 \$
16	25	625 078 \$	25 003 \$	211	3 805 774 \$	18 037 \$	91	456 385 \$	5 015 \$	4 887 237 \$
17	-	-	-	38	65 528 \$	1 724 \$	119	591 650 \$	4 972 \$	657 178 \$
Autres	-	-	-	30	265 773 \$	8 859 \$	-	-	-	265 773 \$
TOTAL	329	28 297 558 \$	86 011 \$	1 928	60 881 107 \$	1 577 \$	1 050	8 040 070 \$	7 657 \$	97 218 735 \$

Source : Centre d'études sur l'action communautaire et bénévole, 2005

Annexe XV
Comparaison du nombre d'organismes, du soutien financier et de la population par région en 2003-2004

	Soutien financier en appui à la mission globale				Trois modes de soutien financier					
Région	Nombre d'organismes	%	Soutien financier	%	Nombre d'organismes	%	Soutien financier	%	Population 2004	%
Bas-Saint-Laurent	173	4,2	11 908 860 \$	3,7	216	4,3	20 475 716 \$	3,5	202 122	2,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	238	5,8	13 494 319 \$	4,2	283	5,7	21 886 392 \$	3,7	277 045	3,7
Capitale-Nationale	334	8,1	28 003 417 \$	8,7	435	8,7	56 931 099 \$	9,7	663 162	8,8
Mauricie	179	4,3	14 015 969 \$	4,3	214	4,3	22 979 987 \$	3,9	259 459	3,4
Estrie	183	4,4	12 166 205 \$	3,8	227	4,5	24 200 237 \$	4,1	297 958	4,0
Montréal	985	23,9	90 475 489 \$	28,0	1 207	24,2	174 501 515 \$	29,7	1 877 192	24,9
Outaouais	186	4,5	20 604 949 \$	6,4	211	4,2	28 817 220 \$	4,9	338 538	4,5
Abitibi-Témiscamingue	173	4,2	9 037 736 \$	2,8	203	4,1	14 903 246 \$	2,5	145 343	1,9
Côte-Nord	143	3,5	7 980 756 \$	2,5	162	3,2	11 724 121 \$	2,0	96 497	1,3
Nord-du-Québec	56	1,4	4 272 602 \$	1,3	66	1,3	9 621 630 \$	1,6	39 234	0,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	126	3,1	8 127 961 \$	2,5	160	3,2	13 460 663 \$	2,3	96 943	1,3
Chaudière-Appalaches	212	5,2	12 722 917 \$	3,9	254	5,1	22 937 698 \$	3,9	393 469	5,2
Laval	99	2,4	10 039 409 \$	3,1	115	2,3	17 922 472 \$	3,1	364 806	4,8
Lanaudière	206	5,0	16 567 373 \$	5,1	246	4,9	25 238 462 \$	4,3	413 670	5,5
Laurentides	174	4,2	14 603 726 \$	4,5	224	4,5	26 998 257 \$	4,6	499 949	6,6
Montréal	502	12,2	36 826 235 \$	11,4	595	11,9	75 718 711 \$	12,9	1 352 349	17,9
Centre-du-Québec	147	3,6	12 229 707 \$	3,8	173	3,5	18 571 362 \$	3,2	225 024	3,0
Ensemble du Québec	4 116	100,0	323 077 630 \$	100,0	4 991	100,0	586 888 788 \$	100,0	7 542 760	100,0

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004 et Statistique Canada, population 2004.

Annexe XVI

Comparaison du nombre d'organismes, du soutien financier et de la population par région en 2002-2003

Région	Soutien financier en appui à la mission globale				Trois modes de soutien financier				Population 2003	%
	Nombre d'organismes	%	Soutien financier	%	Nombre d'organismes	%	Soutien financier	%		
Bas-Saint-Laurent	170	4,3	10 818 727 \$	3,8	217	4,4	18 542 332 \$	3,5	202 327	2,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	229	5,8	10 508 797 \$	3,7	286	5,8	20 764 206 \$	3,9	278 706	3,7
Capitale-Nationale	323	8,2	26 094 399 \$	9,2	435	8,9	55 013 751 \$	10,4	659 173	8,8
Mauricie	178	4,5	13 113 328 \$	4,6	209	4,3	20 213 100 \$	3,8	258 969	3,5
Estrie	170	4,3	10 851 244 \$	3,8	227	4,6	22 563 942 \$	4,3	295 981	4,0
Montréal	898	22,9	79 805 634 \$	28,2	1 156	23,5	152 536 008 \$	28,8	1 871 161	25,0
Outaouais	180	4,6	19 041 091 \$	6,7	211	4,3	26 650 880 \$	5,0	332 658	4,4
Abitibi-Témiscamingue	168	4,3	8 269 354 \$	2,9	198	4,0	13 217 435 \$	2,5	146 025	1,9
Côte-Nord	132	3,4	6 862 535 \$	2,4	150	3,1	10 025 620 \$	1,9	97 326	1,3
Nord-du-Québec	56	1,4	3 539 140 \$	1,3	67	1,4	4 902 546 \$	0,9	39 817	0,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	122	3,1	7 501 758 \$	2,7	164	3,3	12 605 159 \$	2,4	96 821	1,3
Chaudière-Appalaches	206	5,3	11 374 857 \$	4,0	244	5,0	20 765 593 \$	3,9	392 251	5,2
Laval	96	2,5	8 905 057 \$	3,1	115	2,3	16 106 729 \$	3,0	360 434	4,8
Lanaudière	184	4,7	14 003 402 \$	4,9	230	4,7	23 840 634 \$	4,5	406 885	5,4
Laurentides	166	4,2	12 999 307 \$	4,6	214	4,4	25 136 324 \$	4,7	490 586	6,5
Montérégie	488	12,5	27 812 349 \$	9,8	617	12,6	69 919 437 \$	13,2	1 339 076	17,9
Centre-du-Québec	151	3,9	11 548 578 \$	4,1	175	3,6	16 434 096 \$	3,1	224 137	3,0
Ensemble du Québec	3 917	100,0	283 049 557 \$	100,0	4 915	100,0	529 237 791 \$	100,0	7 492 333	100,0

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et Statistique Canada, population 2003.



Bibliographie

CENTRE DE FORMATION POPULAIRE et RELAIS-FEMMES. *Enquête sur les avantages sociaux dans les organismes communautaires* menée à l'automne 2003, Montréal, Rapport à paraître en 2005.

COLLECTIF DE RECHERCHE SUR LES OCCUPATIONS. *Le travail et les conditions de travail dans le milieu communautaire québécois. Résultats de l'enquête 2000*, sous la direction de Sylvain Bourdon, Sherbrooke, Collectif de recherche sur les occupations, septembre 2001.

COMITÉ DES FEMMES DU HAUT-ANJOU. *Les philanthropes et les groupes communautaires du Québec, portrait de la situation. Volume 1 : les fondations privées*, Anjou, Comité des femmes du Haut-Anjou, août 2002.

COMITÉ DES FEMMES DU HAUT-ANJOU. *Les philanthropes et les groupes communautaires du Québec, portrait de la situation. Volume 2 : les fondations publiques*, Anjou, Comité des femmes du Haut-Anjou, août 2003.

COMITÉ DES FEMMES DU HAUT-ANJOU. *Le financement des groupes communautaires du Québec, portrait de la situation 2001*, Anjou, Comité des femmes du Haut-Anjou, juin 2004.

MOOK, Laurie, et Jack QUARTER. *Comment attribuer une valeur monétaire à la contribution des bénévoles*, Toronto, Centre canadien de philanthropie, 2004.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Portrait des entreprises en aide domestique*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 2002.

QUÉBEC. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE. *Portrait socioéconomique des régions du Québec, édition 2004*, Québec, Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, 2004.

QUÉBEC. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE. *Les coopératives de solidarité au Québec*, Québec, Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, 2004.

QUÉBEC. MINISTÈRE DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE ET DE LA RECHERCHE. *Coopératives du Québec. Données statistiques 2000*, Québec, Ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche, 2002.

QUÉBEC. SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC. *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, Québec, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, 2001.

QUÉBEC. SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC. *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire*, Québec, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, août 2004.

QUÉBEC. SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC. *Cadre de référence en matière d'action communautaire*, Québec, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, août 2004.

QUÉBEC. SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC. *État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire, édition 2003-2004*, Québec, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, septembre 2004.

STATISTIQUE CANADA. *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*, Ottawa, Statistique Canada, août 2001.



STATISTIQUE CANADA. *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*, n° 13-015 au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, 2004.

STATISTIQUE CANADA. *Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*, Ottawa, Statistique Canada, septembre 2004.

TABLE NATIONALE DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE. *Mobilisation et dynamisation des ressources territoriales : un portrait de la contribution des groupes communautaires au développement local et régional*, Drummondville, Table nationale des corporations de développement communautaire, septembre 2003.